

A deux jours de l'échéance, la COB intervient dans la guerre des banques

LA BATAILLE boursière entre la BNP d'un côté et la Société générale (SG) et Paribas de l'autre ne cesse de se tendre à mesure que se rapproche l'échéance finale du vendredi 6 août à minuit. Mardi, la Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé de mettre sous séquestre les actions Société générale acquises par l'assureur britannique Commercial General Union (CGU). Mercredi 4 août, la BNP a saisi la COB sur l'apport par Paribas de ses titres d'autocontrôle à l'offre de la Générale. Enfin, l'affrontement sur le terrain de la communication a pris une dimension judiciaire. Mardi, la BNP a d'abord obtenu gain de cause en référant devant le tribunal de commerce contre une publicité de ses adversaires, décision finalement annulée par la cour d'appel de Paris après que ces derniers se sont engagés à ne plus la diffuser.

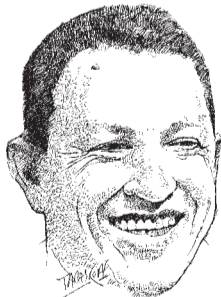
Lire page 11

Elf : la piste londonienne

DE NOUVEAUX éléments recueillis à Genève par le juge d'instruction suisse Paul Perraudin affaiblissent la défense de l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent. Selon son ancienne épouse, Fatima Belaid, et un avocat suisse, une réunion se serait tenue, le 14 février 1996 à Zurich, afin de négocier le transfert de 18 millions de francs en faveur de M^{me} Belaid. Un avocat parisien, présenté comme le représentant de l'ex-PDG d'Elf, participait à cette réunion. Un document semble attester que cette somme devait être échangée avec les titres de propriété d'un appartement londonien, acquis en 1992 au profit de M^{me} Belaid grâce à des fonds soustraits au groupe Elf. Cet appartement reste au cœur de l'affaire.

Lire page 27

Énigme à Caracas



HUGO CHAVEZ

ÉLU démocratiquement en décembre 1998, le président vénézuélien, Hugo Chavez poursuit sa « révolution bolivarienne » au pas de charge. Les partisans de l'ancien lieutenant-colonel putschiste repent ont conquis 123 des 131 sièges de l'Assemblée constituante, installée officiellement mardi 3 août.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 805 - 7,50 F

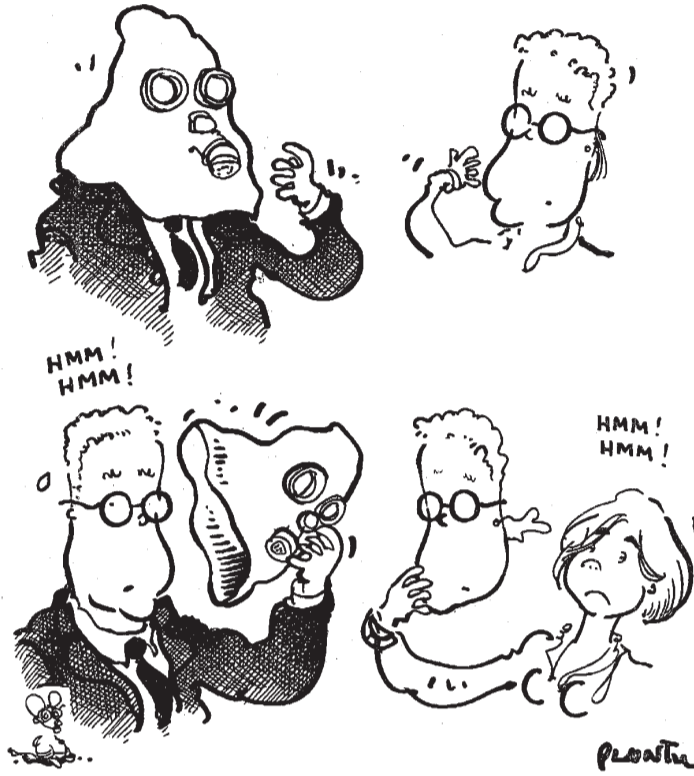


Gauche : Cohn-Bendit veut changer la donne

● Dans un entretien au « Monde », le député européen souhaite un « changement du rapport de forces » à gauche ● Selon lui, M. Jospin « s'arc-boute sur une situation dépassée » ● L'isolement de M^{me} Voynet au sein d'un gouvernement « pronucléaire » nourrit les critiques des Verts

DANS UN ENTRETIEN au Monde, Daniel Cohn-Bendit appelle les Verts à changer le rapport de forces au sein de la gauche. « L'essai des européennes doit être transformé. Il n'y a que si les Verts s'imposent à une autre échéance électorale qu'ils pourront obtenir un rééquilibrage du contenu de la politique gouvernementale », déclare le député européen. « Le seul langage que comprend Lionel Jospin, c'est celui, classique, du rapport de forces », ajoute-t-il, reprochant au premier ministre de « s'arc-bouter sur une situation dépassée » depuis le résultat des élections européennes.

M. Cohn-Bendit défend la présence, au premier tour des élections municipales de 2001, de candidats Verts sur des listes autonomes. « Les municipales sont le terrain de prédilection des écologistes », indique-t-il, en ajoutant qu'une alliance avec le Parti socialiste, dès le premier tour, comme le souhaite son premier secrétaire François Hollande, ferait courir aux Verts « le risque, à terme, de disparaître de la carte politique ». Il dénonce également « l'erreur » de



M. Jospin en faveur du nucléaire. « La seule force anti-nucléaire au sein de la majorité plurielle, ce sont les Verts », dit-il. Sans critiquer le travail de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, il observe que « ce ne sont pas les déclarations tous azimuts d'un ministre Vert qui peuvent changer les choses ». De son côté, la ministre a défendu, mardi 3 août à la sortie du conseil des ministres, l'arbitrage gouvernemental rendu en faveur de l'extension de l'usine Cogema de Marcoule (Gard) qui fabrique le combustible nucléaire MOX. « Depuis deux ans, je négocie de timides avancées en matière de transparence et de sûreté, mais je suis membre d'un gouvernement qui n'est pas antinucléaire. Je le sais (...) ma marge de manœuvre est limitée ». Les déclarations de M. Cohn-Bendit risquent d'accroître les difficultés de M^{me} Voynet au sein des Verts où on lui reproche son trop faible poids au sein du gouvernement.

Lire page 5

« Aidez-nous, nous souffrons énormément en Afrique... »

BRUXELLES de notre correspondant

Ils s'appelaient Yaguine Koïta et Fodé Tounkara. Ils avaient quatorze et quinze ans. Ces deux adolescents guinéens ont été découverts morts, sans doute victimes du froid, dans le train d'atterrissage d'un Airbus de la Sabena qui s'est posé, lundi 2 août, sur l'aéroport de Bruxelles-National. Parti de Conakry, en Guinée, l'avion avait transité par Bamako, au Mali.

Ce double décès a suscité une émotion d'autant plus considérable en Belgique qu'on a retrouvé, serrée sur la poitrine de l'un des deux adolescents, une lettre émouvante, datée du 21 juillet, qui indique que les passagers clandestins étaient conscients du risque qu'ils prenaient. Emaillée de fautes d'orthographe touchantes, elle invite leurs « Excellence Messieurs les membres et responsables d'Europe » à prendre conscience de la détresse des enfants africains : « Aidez-nous, nous souffrons énormément en Afrique. Aidez-nous, nous avons des problèmes, et quelques manques droits de l'enfant. Au niveau des problèmes, nous avons : la guerre, la maladie, la

nourriture etc... Quant aux droits de l'enfant, c'est en Afrique, surtout en Guinée, nous avons trop d'écoles mais une grande manque d'éducation et d'enseignement sauf dans les écoles privés. (...) »

Plus loin, les petits Guinéens, qui étaient porteurs d'une carte d'élève délivrée par une école de Conakry mais n'avaient pas de document d'identité, prônent la création d'« une grande organisation efficace » qui instaurerait « le progrès en Afrique ». Yaguine et Fodé tenaient aussi à justifier le geste qu'ils avaient maladroitement tenté de préparer en enfilant plusieurs pulls, des pantalons et des bonnets. « Si vous voyez que nous nous sacrifions et exposons notre vie, c'est parce qu'on souffrent trop en Afrique et qu'on a besoin de vous à lutter contre la pauvreté et mettre fin la guerre. Néanmoins, nous voulons étudier et nous vous demandons de nous aider à étudier pour être comme vous, en Afrique. » L'un des deux adolescents avait emporté son carnet scolaire.

Selon la gendarmerie de l'aéroport de Bruxelles, c'est un employé de l'approvisionnement en kérosène qui a découvert,

deux heures après l'atterrissage, les deux corps. Yaguine et Fodé gisaient côte à côte. Ils étaient recroquevillés, l'un sur le ventre, l'autre sur le dos. Les résultats d'une autopsie demandée par le parquet de Bruxelles devaient être publiés mercredi. Peu de doutes subsistent toutefois sur les causes du double décès. Un porte-parole de la Sabena rappelle qu'à 10 000 mètres d'altitude la température oscille entre -50 et -55 degrés. En outre, l'oxygène se fait très rare et la sortie du train d'atterrissage peut causer des blessures irrémédiables. La compagnie belge souligne également qu'un avion est examiné dans ses moindres recoins avant le décollage. Toutefois, le logement du train, protégé par une porte d'accès, n'est scruté qu'en cas d'anomalie. Désormais, la Sabena contrôlera également cette partie de ses appareils...

Le gouvernement belge a, lui aussi, décidé de réagir. Le ministre des affaires étrangères a immédiatement évoqué la nécessité de relancer la coopération belge en Afrique, et celui de l'intérieur promet d'accélérer la réforme prévue des procédures d'asile. - (Intérim.)



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ L'aventure des origines

3. L'Odyssée de la vie

La vie est apparue très tôt. Si l'Américain Stanley Miller a pu reconstituer, dès 1953, les conditions qui régnaient sur la Terre primitive, les chercheurs sont confrontés aujourd'hui à un trop-plein d'hypothèses sur les conditions d'apparition de la vie. Il semble impossible de reconstituer le film dès le début. Pourtant, toutes ces recherches permettent de progresser dans la compréhension du vivant. p. 9



L'ÉTÉ FESTIVAL Le retour de l'Anglais

Acteur rare et mémorable (*Théorème*, de Pasolini, en 1965), Terence Stamp incarne dans *L'Anglais*, de Steven Soderbergh, un homme qui conduit une vengeance, après trente ans de prison. Retour remarqué d'un comédien qui voulait, comme Gary Cooper, « laisser des zones d'ombre dans son jeu ». Le cinéma commence sa rentrée pendant que se tient, du 4 au 16 août, le Festival de Locarno (Suisse). p. 22 et 24

VOYAGES Exotisme en Creuse

Cachée entre le Berry, l'Auvergne et le Poitou, la Creuse, ancienne province de la Marche, a le charme des contrées oubliées. Elle se découvre au fil des promenades. Il faut courir ses vallées, grimper sur ses plateaux, pousser les lourdes portes de ses châteaux. p. 18 et 19

RÉGIONS Un sentier cathare

De Port-La-Nouvelle à Montségur, un itinéraire de grande randonnée, le « sentier cathare », permet de mettre ses pas dans ceux des hérétiques martyrisés. La mémoire y est entretenue par les scientifiques, les élus et même l'Union européenne, avec un programme de développement local. p. 8

| | | | |
|-----------------|----|-----------------------|----|
| International | 2 | Aujourd'hui | 17 |
| France-société | 5 | Météorologie, jeux... | 21 |
| Régions | 8 | Abonnements | 21 |
| Horizons | 9 | Culture | 22 |
| Entreprises | 11 | Guide culturel | 24 |
| Communication | 12 | Carnet | 25 |
| Tableau de bord | 12 | Radio-Télévision | 26 |

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
ISM FULLY ACCREDITED *
Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :
ieMBA International Executive Master of Business Administration
■ 520 h de formation intensive en management international :
● 10 séminaires mensuels à PARIS
● 2 mois à NEW YORK et thèse
● ieMBA accrédité *
MBA Master of Business Administration in International Management
■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle
■ 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité *
DBA Doctorate of Business Administration
■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent
■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :
Séminaires intensifs spécialisés et thèse : DBA accrédité *
Certificats : finance & marketing : 120 heures
International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : http://ism-mba.edu e.mail : ism.paris@wanadoo.fr
ISM

« Vache folle » : incohérences bruxelloises

EN DÉCIDANT de lever, dès le 1^{er} août, l'embargo qui frappait les viandes bovines britanniques, l'Union européenne s'est révélée incapable de mener correctement à son terme la gestion de la crise de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine, ou maladie de la « vache folle »).

Quarante mois après avoir, solennellement, décrété cet embargo, alors même que les plus grandes incertitudes demeurent quant à l'éradication de la maladie bovine et au risque de contamination humaine, Bruxelles a, fort curieusement, accepté d'en finir avec une mesure qui avait le mérite de fournir le maximum de garanties sanitaires aux consommateurs européens.

Quelques jours seulement après avoir menacé de ses foudres le gouvernement belge, coupable de ne pas avoir su prévenir et gérer l'affaire - on ne peut plus obscur - des diverses intoxications animales et alimentaires par les dioxines, la Commission européenne montre paradoxalement les limites de son action dans le champ de la prévention sanitaire, la France et l'Allemagne ayant pour leur part annoncé qu'elles

n'autoriseraient pas la commercialisation du bœuf britannique avant plusieurs semaines.

Elle a, certes, dans les formes, respecté les accords passés lors du sommet européen de Florence, organisé en juin 1996 à l'Acme de la crise de la « vache folle ». Lors de ce sommet, un consensus diplomatique-économique avait, avec peine, pu être trouvé. Il fixait une série de critères préalables à toute levée de l'embargo décidé quelques semaines auparavant, lorsque Londres avait officiellement reconnu que l'agent de l'ESB était, selon toute vraisemblance, à l'origine de la nouvelle forme de la maladie neuro-dégénérative de Creutzfeldt-Jakob.

Mais, en retenant la date du 1^{er} août pour lever, fût-ce de manière partielle, cet embargo, Bruxelles prend délibérément le risque de privilégier, au détriment de la santé publique, les intérêts économiques et diplomatiques en utilisant les dissensions existant au sein des pays de l'Union européenne.

Jean-Yves Nau

Lire la suite page 10

Les étudiants albanophones de Pristina réintègrent une université dévastée

La rentrée s'est effectuée sans les slavophones

De retour à l'université de Pristina après en avoir été exclu par le régime de Belgrade en 1991, les étudiants et le personnel albanophones ont re-

trouvé des locaux saccagés, pillés de leur matériel, ayant à l'occasion servi de quartier général aux paramilitaires serbes pendant les bombarde-

ments de l'OTAN. Le recteur, Zejnel Kelmendi avoue « avoir honte de demander de l'argent tant il y a à faire pour la reconstruction ».

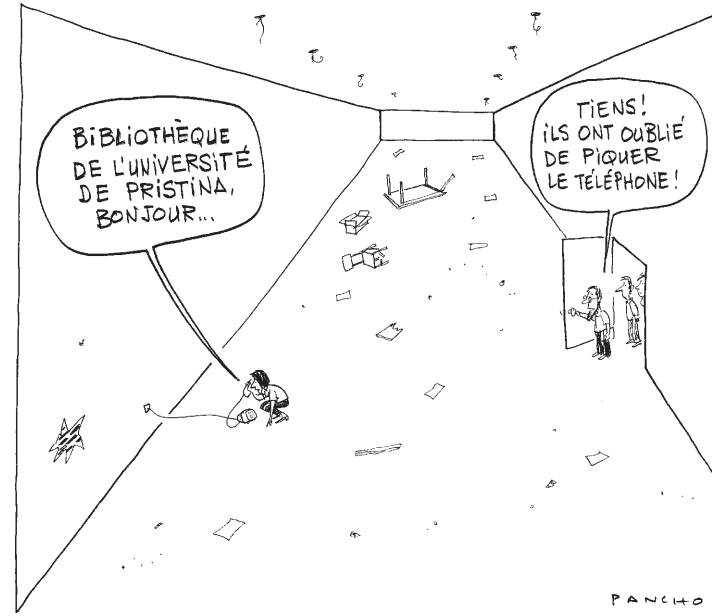
PRISTINA

de notre envoyé spécial

D'étranges vacances se sont achevées au Kosovo. Aux congés imposés par les armes a succédé une rentrée tout aussi inattendue. Le 2 août, les étudiants de Pristina ont repris le chemin de l'université pour des sessions de rattrapage. « Si tout se passe bien, nous pourrions commencer en octobre la nouvelle année, comme prévu », espère Zejnel Kelmendi, le recteur de l'université albanophone du Kosovo. Comme si rien ne s'était passé, en somme, mais avec une différence de taille puisque cette université a réintégré les locaux dont elle avait été chassée en 1991 au profit de l'enseignement unique en langue slave. Les grilles des salles de classe installées sommairement depuis lors dans des maisons privées du quartier Dragodan ne furent donc pas ouvertes. Ce sont les bâtiments universitaires de Pristina, vidés de leurs professeurs et de leurs étudiants serbes installés là par Belgrade, qui ont retrouvé des accents albanais.

Mais les installations n'ont pas été épargnées par les pillages. A la faculté de mécanique, abandonnée dès 1998 par les enseignants serbes qui s'étaient installés dans des locaux neufs, les ordinateurs offerts par la fondation Soros ont tous disparu. On ne compte plus les portes et les vitres brisées, les prises téléphoniques arrachées et les bureaux mis à sac. « Heureusement nous avons pu sauver les dossiers des étudiants », se félicite un professeur, qui venait chaque jour signer une feuille de présence, avant la « rentrée ».

La faculté d'économie, elle, n'a rien conservé. Archives, dossiers, livres, tout est détruit. Les paramilitaires avaient pris leurs quartiers



dans ces locaux qui furent aussi concédés aux Albanais trois semaines seulement avant les bombardements. Le doyen Salahudin Komoni a même perdu les cinq livres sur les politiques monétaires qu'il avait achetés en France lors du sommet de Rambouillet, auquel il assistait comme expert.

Habitué à l'autonomie, le conseil des doyens de l'université albanophone de Pristina a décidé de son propre chef de la reprise des cours. « Nous n'avons sollicité l'avis de personne, explique le recteur Kelmendi. Nous avons cependant tenu informé les Nations unies et le gouvernement provisoire qui nous a chaudement encouragés. » « A ma connaissance, seuls trois professeurs ont été exécutés pendant la guerre », ajoute le doyen Komoni.

Dans son bureau de président de l'Union des étudiants albanais, Dri-

ton Lajci a une pensée pour Albine Kurti, le porte-parole du groupe, enlevé par les forces militaires et qui croupit dans une prison en Serbie. « Il n'est malheureusement pas le seul, mais je ne peux pour l'instant, dit-il, donner une estimation » du nombre des jeunes Kosovars arrêtés puis évacués en territoire serbe. Le CICR a une liste de quelque 2 000 détenus, mais d'autres organisations parlent de plusieurs milliers de « disparus », emmenés vers le nord.

PILLAGES

De nombreux jeunes Kosovars embauchés par les organisations humanitaires risquent pourtant de faire le choix d'une année sabbatique. « Il faut que je gagne de l'argent pour ma famille », explique Bujar Hoxja, vingt ans, traducteur pour l'organisation non gouverne-

mentale Care (Australie). Le père du jeune homme devrait pourtant reprendre son travail rapidement, puisqu'il est professeur de physique nucléaire, mais personne ne sait quand les premiers salaires des enseignants pourront être versés, ni par qui.

« Avant, nous pouvions compter sur les cotisations des étudiants, 70 deutschemarks par semestre, et sur un complément versé par le gouvernement en exil, qui collectait des fonds auprès de la diaspora. Les salaires étaient plus faibles qu'avant 1991, mais cela allait », explique le recteur Kelmendi, en précisant qu'aujourd'hui, il a « honte de demander de l'argent, tant il y a à faire pour la reconstruction ». « Nous comptons beaucoup sur l'Union européenne pour obtenir du matériel et réparer les laboratoires de recherche », explique Ilir Limani, doyen de la faculté d'électro-technique, elle aussi pillée.

A la faculté de langues, également vidée de ses occupants précédents, un professeur de serbo-croate, Golup Jashovic, âgé de quarante-cinq ans, était venu avant la rentrée proposer ses services à un doyen un peu interloqué, qui lui a répondu qu'il allait en référer au recteur. La direction de l'Université souhaite le retour aux temps anciens, où les enseignements dans les deux langues se donnaient dans les mêmes locaux. « Notre institution est libre et ouverte à tous pourvu que personne n'ait de sang sur les mains », assure Zejnel Kelmendi. Mais la rentrée du 2 août s'est faite sans les très rares étudiants slavophones restés au Kosovo. Des négociations sont en cours pour leur permettre l'accès de l'Université, affirme la Mission de l'ONU.

Gilles Paris

L'avenir de Pinochet déclenche une polémique en Espagne

Les socialistes et des juristes s'élèvent contre le projet de « solution amiable » entre Madrid et Santiago pour éviter son extradition

MADRID

de notre correspondante

Il fallait s'y attendre : les pressions du Chili sur le gouvernement de José María Aznar afin de parvenir à un « arbitrage bilatéral » propre à éviter l'extradition vers l'Espagne de l'ex-dictateur Augusto Pinochet ont déclenché une forte polémique à Madrid. Tout est parti de la lettre envoyée, il y a quelques jours, par le chancelier chilien Juan Valdes à son homologue espagnol Abel Matutes, lui demandant d'envisager « une solution à l'amiable » pour mettre un terme à la procédure judiciaire en cours et ramener au plus tôt dans son pays le général Pinochet (Le Monde du 3 août). Ce dernier est en résidence surveillée à Londres, depuis son arrestation, en octobre 1998, à la demande du juge madrilène Baltasar Garzon.

Que le Chili tente de bloquer le procès en extradition prévu à Londres pour le 27 septembre, passe encore, mais que le gouvernement espagnol puisse envisager d'entrer dans son jeu et, par surcroît, comme l'a révélé *El País*, consulte discrètement l'opposition socialiste sur le sujet, c'était plus que suffisant pour susciter une levée de boucliers. Les socialistes, qui estiment qu'« une affaire ne peut être retirée des mains de la justice ni par un gouvernement ni par un Parlement », demandent que M. Matutes s'explique au plus vite devant le Congrès des députés ; les associations de juges, démocrates et conservateurs à l'unisson, pensent que l'« arrangement » souhaité par le Chili « bafouerait la Constitution, dont l'article 118 précise bien que l'exécutif doit respecter les décisions de la justice » ; enfin, les avocats des victimes, dont le plus représentatif est Joan Garces,

vont jusqu'à dire que « cela provoquerait une crise au sein de l'Etat ».

Quant au principal intéressé, le juge Garzon, jusqu'ici très discret, il a fait parvenir, mardi 3 août, un communiqué au ministre des affaires étrangères, M. Matutes, de crainte que ce dernier ne transmette au gouvernement chilien une partie des documents de l'insurrection. Dans ce texte, le juge exige du ministre qu'il « clarifie sa position », expliquant qu'une solution d'arbitrage, telle qu'elle est envisagée, « porterait atteinte au principe de l'indépendance judiciaire ».

ENJEU PRÉÉLECTORAL

En d'autres termes, l'« affaire Pinochet » se transforme en affaire intérieure espagnole, pour ne pas dire en thème de campagne électorale. Et ce à un moment délicat, puisqu'en rentrant de ses vacances M. Aznar devra fixer lui-même la date des élections législatives, prévues au plus tard pour le printemps. Ce qui explique peut-être le soudain empressement de M. Matutes à donner, mardi 3 août, quelques éclaircissements sur le sujet. D'après le ministre, son gouvernement « n'a pas encore demandé l'avis du Conseil d'Etat sur une solution d'arbitrage », ce qui serait la démarche nécessaire dans ce cas. « Nous ne le ferons, a ajouté M. Matutes, que si surgit un doute raisonnable, une interprétation différente à prendre en compte, par rapport à ce qui nous a été expliqué jusqu'ici sur les décisions de la justice. » Et le ministre de conclure en réaffirmant que « la position du gouvernement reste inchangée et se base sur le strict respect de la légalité et de la justice ».

Marie-Claude Decamps

Les fantômes de Timisoara reviennent hanter la Roumanie

BUCAREST

de notre correspondant

A un an des élections législatives, les partis de la majorité gouvernementale en Roumanie s'entre-déchirent sur le rôle joué par l'armée dans la chute de l'ancien dictateur communiste, Nicolae Ceausescu. En outre, l'inquiétude monte dans les rangs des militaires depuis la condamnation, le 15 juillet, par la Cour suprême de justice, à quinze ans de prison ferme, des ex-généraux Victor Stanculescu et Mihai Chitac accusés d'avoir donné l'ordre à l'armée de tirer sur la population civile à Timisoara, le 17 décembre 1989. Selon les chiffres officiels, les événements qui ont secoué la Roumanie lors de la chute de Ceausescu ont fait 1 100 morts, dont 72 à Timisoara.

Baptisée par la presse roumaine « le scandale des généraux », cette condamnation inattendue a déclenché une véritable guerre des déclarations en haut lieu. Quatre jours après la condamnation, le ministre de la défense, Victor Babiuc, membre du Parti démocrate de l'ex-premier ministre Petre Roman, exigeait l'annulation de cette décision. Il demandait au président du pays, le chrétien-démocrate Emil Constantinescu, de soutenir sa démarche. « La condamnation des deux généraux et du ministère de la défense n'est pas une simple erreur judiciaire, mais une gaffe juridique à caractère politique (...) qui conduit à faire le procès de l'armée roumaine », a-t-il affirmé. Les deux anciens généraux avaient servi dans le gouvernement de M. Roman, formé aussitôt après la chute de Ceausescu. Dans une intervention publique, le président Constantinescu lui rappelait qu'il

« est grave de nier que la justice au plus haut niveau est indépendante sans avoir de preuves ». La décision de la Cour suprême a surpris la majorité des Roumains qui, dix ans après la chute de Ceausescu, ne se faisaient plus d'illusion. Le régime de l'ex-président Ion Iliescu, souvent accusé de néo-communisme, en place de 1990 à 1996, a constamment protégé les personnages impliqués dans le procès et l'exécution du couple Ceausescu.

DÉBUT DE PURGE

Le général Victor Stanculescu avait fait partie du tribunal improvisé en décembre 1999 qui avait condamné le dictateur et son épouse. Depuis, il est devenu un homme d'affaires aussi prospère que discret. C'est la victoire de l'opposition anticommuniste, fin 1996, qui a changé la donne. Les chrétiens-démocrates du président Constantinescu ont donné le feu vert à un début de purge considérée comme nécessaire pour assainir le moral de la Roumanie. Mais la coalition avec les sociaux-démocrates de Petre Roman – arithmétique électorale oblige – a freiné le processus. Premier ministre de Ion Iliescu jusqu'en septembre 1991, Petre Roman revendique une révolution que les chrétiens-démocrates traitent de « coup d'Etat maquillé ». « L'armée a joué un rôle décisif dans la victoire de la révolution de décembre 1989, s'insurge Petre Roman. Toute tentative visant à la culpabiliser est une attaque à la légitimité des institutions démocratiques. » Quant à la condamnation des généraux, il s'agit pour lui d'une « vengeance aveugle et inadéquate ».

Le mariage de raison entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates a empêché jusqu'à maintenant les uns et les autres de se livrer une guerre ouverte. Mais les élections prévues à l'automne de l'an 2000 commencent à secouer le paysage politique. Le conflit en coulisse entre Emil Constantinescu et Petre Roman, aspirant à la présidence, risque de pousser la Roumanie dans une logique préélectorale sur fond de pénurie économique. Quant à l'opposition, dont le chef de file est l'ex-président Ion Iliescu lui-même, elle critique la décision de la Cour suprême de justice qu'elle accuse de se livrer à la vengeance. « Je crois qu'il y a une injonction politique pour que je sois impliqué dans le procès de la révolution », affirme-t-il. Le rapprochement entre l'ex-président et son ancien allié Petre Roman complique un échiquier politique déjà embrouillé.

La condamnation des deux généraux pose également des problèmes dans l'armée. Le parquet est en train d'instruire plusieurs dossiers pénaux sur des officiers supposés avoir donné l'ordre de tirer sur la population. Le ministre de la défense a tenté une ouverture, précisant qu'il n'accuse pas la Cour suprême de justice de procès politique, mais que « le procès de Timisoara est un procès de la révolution » qui « exige l'intervention des hommes politiques, y compris du président ». Mais le président Constantinescu refuse de serrer la main tendue par le ministre de la défense. S'il a pardonné le bluff de Timisoara, qui a propulsé au pouvoir Ion Iliescu et Petre Roman, il ne semble pas l'avoir oublié.

Mirel Bran

La politique fiscale du chancelier Schröder embarrasse l'aile gauche de son parti

FRANCFORT

de notre correspondant

La pause estivale ne semble rien y faire. Les polémiques continuent au sein du Parti social-démocrate (SPD) du chancelier Gerhard Schröder. La publication du manifeste réformateur, rédigé avec le premier ministre britannique Tony Blair, avait catalysé les divergences avant les élections européennes. Depuis, l'aile gauche du parti entend toujours se démarquer des visées « néo-libérales » de son chef.

Les frictions actuelles se multiplient sur deux dossiers symboliques. Le premier concerne la réintroduction de l'impôt sur la fortune, supprimé en 1997. L'aile gauche du SPD voit dans cette me-

sure une contrepartie indispensable aux efforts demandés à la classe moyenne, alors que le chancelier est contre. Le président du Land de Sarre, Reinhard Klimmt, proche de l'ancien ministre des finances Oskar Lafontaine, exige davantage de « justice sociale » et fait d'un tel impôt une question primordiale pour l'avenir du SPD.

Son coup de sang s'explique par la proximité des élections régionales dans son Land, début septembre, où sa réélection est loin d'être assurée. Mais il reflète aussi un débat de fond au sein du parti : les tenants de la ligne traditionnelle demeurent très attachés au principe de redistribution, alors que le chancelier songe plutôt à libérer les

initiatives individuelles pour créer des emplois.

Second sujet de tension : le président du groupe parlementaire social-démocrate, Peter Struck, propose une vaste réforme fondée sur trois taux d'imposition – à 15 %, 25 % et 35 % – conduisant à la suppression de tous les régimes particuliers. Ce faisant, M. Struck reprend à son compte... une des propositions du petit Parti libéral-démocrate, le FDP, ancien partenaire de coalition de Helmut Kohl. Il n'en fallait pas plus pour que certains membres du SPD qualifient son initiative d'« injuste » et de « non finançable ». La Confédération allemande des syndicats, le DGB, est également montée au cré-

neau contre ce projet. Klaus Zwic- kel, chef du syndicat de la métallurgie IG Metall, a récemment estimé que le gouvernement rouge-vert « avait échoué » pour le moment dans la défense des salariés.

Le chancelier Schröder a trouvé en revanche une oreille attentive du côté patronal... et du FDP. Le chef des libéraux, Wolfgang Gerhart, a même suggéré qu'il n'exclut pas à terme une alliance avec les sociaux-démocrates si la coalition rouge-vert faisait naufrage. Une hypothèse, mais qui montre que le tournant centriste de Gerhard Schröder ne perturbe pas seulement les sociaux-démocrates.

Philippe Ricard

Les barons régionaux de Russie s'allient

à M. Loujkov en vue des législatives

MOSCOU. Le mouvement politique « Toute la Russie », composé des gouverneurs des régions, a décidé, mardi 3 août, de s'allier au mouvement « Patrie » du maire de Moscou, Iouri Loujkov, en vue des législatives de décembre, rapporte l'agence Interfax. Les observateurs politiques estiment qu'une telle alliance sera pratiquement imbattable aux élections législatives de décembre, et pourrait, à plus longue échéance, avoir un impact sur le scrutin présidentiel prévu à la mi-2000, Iouri Loujkov étant considéré comme un successeur potentiel de Boris Eltsine. Certains observateurs estiment que l'ancien premier ministre, Evguïne Primakov, pourrait conduire la nouvelle formation. – (Reuters.)

Abdullah Öcalan appelle le PKK

à retirer ses forces de Turquie

ANKARA. Le chef rebelle kurde Abdullah Öcalan a appelé son Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) à déposer les armes et à « retirer ses forces » de Turquie, dans un communiqué diffusé, mardi 3 août, par ses avocats. « J'appelle le PKK à abandonner la lutte armée et retirer ses forces hors des frontières (de la Turquie) pour le bien de la paix à partir du 1^{er} septembre 1999 », indique M. Öcalan. Le chef du PKK a été condamné le 29 juin sur l'île-prison d'Imrali (ouest) à la peine de mort pour séparatisme et trahison. – (AFP.)

16 millions de dollars pour le film

amateur sur l'assassinat de J. F. Kennedy

WASHINGTON. Les héritiers d'Abraham Zapruder, le cinéaste amateur qui avait filmé l'assassinat du président John Kennedy le 22 novembre 1963 à Dallas (Texas), vont recevoir des indemnités d'un montant de 16 millions de dollars, a annoncé, mardi 3 août, le département américain de la justice. C'est une commission d'arbitrage qui a fixé le montant du dédommagement pour ce film de 26 secondes, entré dans le domaine public en août 1998 et conservé dans les locaux des Archives nationales américaines. Abraham Zapruder, tailleur de son état, avait assisté au passage de l'escorte devant le bâtiment où il avait ses bureaux et avait filmé la scène de l'assassinat. L'ancien propriétaire du film, la société LMH Company, conserve les droits du document et le contrôle de son utilisation commerciale. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE-CAUCASE** : des affrontements entre policiers russes et groupes armés tchéchènes ont fait onze morts, mardi 3 août, à la frontière daghestano-tchéchène. Selon le ministère de l'intérieur, les assaillants étaient membres d'un groupe wahhabite, tenant d'un islam radical. Depuis le début de l'année, les incidents de ce type se sont multipliés dans la région. – (AFP.)

■ **CANADA** : huit athlètes de la délégation cubaine aux Jeux panaméricains de Winnipeg (Canada) ont profité de leur séjour pour faire défection. Parmi eux, se trouverait le joueur de base-ball Danyus Baez, dix-neuf ans, qui serait parti pour Miami, au lendemain de la médaille d'or remportée par l'équipe cubaine de base-ball sur les Etats-Unis, selon un responsable sportif américain. – (AP.)

FRANCE-SOCIÉTÉ

LE MONDE / JEUDI 5 AOÛT 1999

MAJORITÉ Dans un entretien au *Monde*, Daniel Cohn-Bendit souligne que « l'essai des européennes doit être transformé ». Le député européen souhaite que les Verts se

comptent au premier tour des élections municipales, en 2001. La pression exercée par M. Cohn-Bendit place Dominique Voynet dans une position difficile. ● LA DIRIGEANTE

des Verts doit en essayer de multiples critiques, à la fois sur son action à la tête du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et sur son influence au sein de

la majorité « plurielle ». ● LES CHOIX NUCLEAIRES du gouvernement continuent de susciter l'opposition des Verts et de Greenpeace. ● L'ACCORD PS-VERTS du 22 janvier 1997 pré-

voyait un moratoire sur la fabrication du MOX et l'instauration d'une dose de proportionnelle aux élections législatives. Cette dernière mesure est aujourd'hui écartée par Lionel Jospin.

Daniel Cohn-Bendit veut changer le rapport de forces à gauche

Dans un entretien au « Monde », le député européen souhaite que les Verts « transforment l'essai » du scrutin du 13 juin aux élections municipales de 2001, en présentant leurs propres candidats au premier tour. Il critique également la logique « pronucléaire » du gouvernement

« Depuis les élections européennes, le premier ministre, Lionel Jospin, n'a rien concédé aux Verts, comme on l'a vu sur le remaniement technique du gouvernement et comme on vient de le voir sur les dossiers de la chasse et du nucléaire. Est-ce un camouflet ?

— Pour moi, les Verts ne s'imposent au gouvernement que s'ils s'imposent dans la société. Le dossier du nucléaire est là pour en témoigner. Il faut ouvrir un grand débat sur cette question et mettre son prix sur la table. Les Verts doivent montrer à quel point le nucléaire est aujourd'hui financièrement surréaliste. Il faut qu'ils expliquent que le MOX et l'industrie du plutonium, qui ne survivent plus qu'en France et au Japon, sont dépassés. Notre vrai problème est aujourd'hui de mobiliser une partie de la population qui pousse à une modernisation hors du nucléaire.

» Quant à la chasse, j'attends de voir. La directive européenne

existe. Le médiateur, François Patriat, va réaliser que son champ de possibilités n'est pas aussi grand qu'il le suppose. Ce n'est pas un prestidigitateur.

— Comment les Verts peuvent donc faire prévaloir leurs vues ?

— L'erreur de Jospin, qui est pronucléaire, c'est de penser qu'être de gauche c'est être pronucléaire. La seule force antinucléaire au sein de la majorité plurielle, ce sont les Verts. Or, d'une part, le rapport de forces politique leur reste défavorable ; d'autre part, en France, le mouvement antinucléaire est en sommeil. Dès lors, on ne peut tout projeter sur les Verts en leur reprochant de ne pas parvenir à imposer leurs vues. Aujourd'hui, au gouvernement, il n'y a que Dominique Voynet à faire entendre, sur ce dossier, un autre son de cloche. Mais ce ne sont pas les déclarations tous azimuts d'un ministre vert qui peuvent changer les choses. La sortie du nucléaire — qui est délicate — ne



DANIEL COHN-BENDIT

se fera que par un travail de sappe auprès de la société.

» L'essai des élections européennes doit être encore transformé. Le seul langage que Lionel Jospin comprend, c'est celui, classique, du rapport de forces. Il n'y a que si les Verts s'imposent à une autre échéance électorale — je pense surtout aux municipales — qu'ils pourront obtenir un rééquilibrage du contenu de la politique gouvernementale et, notamment, qu'ils permettront aux forces antinucléaires de s'exprimer. Jospin

veut être président de la République. Pour cela, il faut obtenir 51 % des voix. Les Verts représentent un potentiel électoral de 12 % dont il ne peut pas se passer.

— Le remaniement technique a tout de même déçu les attentes des Verts ?

— Pour moi, il n'y a pas eu de remaniement ministériel. Ni Jospin, ni le PS, ni le PC n'avaient intérêt à prendre en compte le résultat des élections européennes. Aujourd'hui, ils s'arc-boutent sur une situation dépassée. Les Verts doivent s'inscrire à l'intérieur de la gauche dans une stratégie de changement de rapport de forces. Pour le moment, nous ne sommes pas encore parvenus à imposer cette nouvelle donne.

— Les élections municipales de mars 2001 peuvent-elles en être l'occasion ?

— Les municipales sont le terrain de prédilection des écologistes, qui sont avant tout des

militants de proximité. Les problèmes de l'air, de l'eau, du bruit, on le voit en ce moment, sont au centre de la vie des villes. Les Verts ont intérêt à s'allier au second tour avec le Parti socialiste, mais, au premier, ils doivent s'exprimer comme force politique. Si les Verts font en effet alliance avec le PS dès le premier tour, leur avenir risque d'être celui des radicaux de gauche. C'est à dire qu'ils risquent, à terme, de disparaître de la carte politique. Le PS incarnerait, alors, à lui seul, tous les composantes de la gauche plurielle.

— Quels sont les dossiers sur lesquels les Verts entendent peser à la rentrée ?

— Outre le nucléaire, les Verts doivent se mobiliser sur l'écologie des villes, à laquelle la population est aujourd'hui devenue très sensible. Et puis, il y a le dossier des trente-cinq heures, pour lequel nous comptons aller plus loin et obtenir des avancées significatives en matière de ré-

duction du temps de travail. Enfin, nous devons nous investir dans la politique étrangère. L'Europe doit s'interroger sur les rapports qu'elle entretient avec la Turquie. Après la juste mobilisation pour le Kosovo, que fait-on pour les Kurdes ?

— La décision d'implanter le second synchrotron en Angleterre et non pas en France provoque une polémique et met en cause les choix européens. Qu'en pensez-vous ?

— En Europe, un pays se sentira toujours défavorisé quand il n'est pas choisi pour une implantation et qu'on en sélectionne un autre. Il faut considérer l'Europe comme l'Hexagone. Certes, si Renault implante une usine en Bretagne au détriment de l'Alsace, les Alsaciens sont mécontents. Mais on ne remet pas tout en cause pour autant. Il en va de même pour les pays européens. »

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

Dominique Voynet prise sous le feu des critiques émanant de son propre camp

« PARADOXALEMENT mon travail devient plus difficile. » Dominique Voynet concluait ainsi, le 19 juillet, un entretien accordé à *Elle*, alors que l'hebdomadaire féminin estimait que, vu le bon score des Verts aux élections européennes — 9,7 % — la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement était devenue la femme incontournable du moment.

Depuis les élections du 13 juin, les Verts, s'ils ont occupé le devant de la scène politique, n'ont en fait guère obtenu de résultats tangibles. Ni sur le réaménagement ministériel, ni sur le projet de seconde loi sur les 35 heures, ni sur la chasse, ou encore sur le MOX, pour lequel l'accord conclu entre M^{me} Voynet et la Cogema est critiqué par les Verts et Greenpeace. Le parti de la ministre a rappelé, le 1^{er} août, dans un communiqué, que l'accord conclu avec le Parti socialiste, le 22 janvier 1997 (lire ci-dessous), prévoyait « un moratoire sur le MOX », tandis que l'Association de protection de l'environnement juge que « le feu vert donné à une unité de production destinée spécialement à l'exportation marque une étape supplémentaire dans

l'enlèvement de la France dans l'industrie du plutonium ».

Face à ce feu croisé de critiques, M^{me} Voynet a amorcé, dès mardi, à l'issue du conseil des ministres, une explication en guise de riposte. « Dans le domaine nucléaire en général, obtenir le respect des accords Verts-PS est un combat de tous les jours », reconnaît-elle. « Depuis deux ans, je négocie de timides avancées, en matière de transparence et de sûreté, mais je suis membre d'un gouvernement qui n'est pas antinucléaire, je le sais (...). Ma marge de manœuvre est limitée », a-t-elle précisé. Interrogée par *Le Monde*, mercredi matin, M^{me} Voynet a observé : « Est-ce qu'on respecte formellement l'accord Vert-PS ? La réponse est non. Mais la question est de savoir si je dois quitter le gouvernement ou plutôt faire le bilan avec mes camarades du parti, sachant que j'ai obtenu des avancées significatives sur la transparence et la sûreté. » La ministre a prévenu qu'elle ne céderait pas sur le projet de réacteur nucléaire EPR : « Je n'envisage pas une seconde son lancement », nous a-t-elle déclaré.

Les Verts n'ont, en revanche, obtenu aucune concession du premier ministre sur le réaménagement technique du gouvernement. M. Jospin a refusé de prendre en compte leur bon résultat électoral. Pis, les nominations de François HUART, élu d'Eure-et-Loir, et de Dominique GILLOT, élu du Val-d'Oise, deux départements dans lesquels les Verts comptent des élus à l'Assemblée nationale, peuvent apparaître comme des manœuvres de contournement. D'autant plus qu'Yves COCHET, député du Val-d'Oise, était avec Marie-Christine Blandin, l'ancienne présidente Verte de la région Nord-Pas-de-Calais, et le député du Nord Guy Hascoët un des « ministrables » Verts.

LA MONTÉE DES FRUSTRATIONS

Sous la surveillance du PS, M^{me} Voynet et les Verts sont aussi en proie aux jalousies des autres composantes de la majorité « plurielle ». Aux échanges musclés avec Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, ont succédé les remarques acerbes du Parti communiste. Jusqu'au Parti radical de gauche qui

se permet de juger que le résultat des élections européennes ne doit pas guider la politique intérieure !

En butte aux critiques extérieures, M^{me} Voynet doit également faire face, en interne, aux frustrations montantes des Verts. Jouant pleinement et loyalement son rôle de ministre, elle est apparue, excepté dans la dernière ligne droite, très absente de la campagne européenne, laissant l'exercice de la parole radicale à Daniel Cohn-Bendit, voire à Noël Mamère. Son comportement a même été jugé « techno » par certains militants. Le chef de parti est aussi la représentante de son mouvement au gouvernement : ainsi le piège voulu par M. Jospin il y a deux ans se referme-t-il sur elle.

M^{me} Voynet a perçu, tardivement, les menaces d'implosion que faisait peser sur son parti le débat lancé MM. Cohn-Bendit et Mamère sur la constitution d'une « troisième gauche » qui rassemblerait au-delà des Verts. Afin de contrebalancer cette influence, M^{me} Voynet a proposé à sa minorité d'« en finir avec les clivages », au cours du conseil national interrégional

(CNIR) des 19 et 20 juin. Mais la semaine suivante, elle réunissait, à Dole, un séminaire exclusivement avec sa garde rapprochée. Jean-Luc Bennaïm, secrétaire général du mouvement, a annoncé que les Verts souhaitaient conduire une trentaine de listes aux élections municipales de 2001, sans avoir consulté le collège exécutif. Entres les partisans de listes autonomes, réclamées par MM. Cohn-Bendit et Mamère, et la direction des Verts, qui est favorable à des premiers tours « pluriels », une ligne de partage se dessine. Même au sein de la majorité de M^{me} Voynet, des nuances apparaissent. M. Hascoët et Danièle Auroi, conseillère régionale Verte et nouvelle élue européenne, ont lancé, en août, leur propre feuille d'information, baptisée *Dynamiques*.

L'université d'étés des Verts, qui se tient fin août à Lorient, pourrait être l'occasion de resserrer les rangs. Mais M^{me} Voynet, qui parle le mardi, et M. Cohn-Bendit, qui viendra le jeudi, ne devraient faire que s'y croiser.

A. B.-M.

L'opportun rappel d'un accord passé aux oubliettes

ON LE CROYAIT mort et enterré, à force de violations répétées. Et voici que resurgissent, au détour du débat interne au parti écologiste sur le MOX, les références à l'accord Verts-PS, conclu entre les deux formations politiques le 22 janvier 1997, six mois avant la victoire de la gauche « plurielle » lors des élections législatives anticipées. A l'époque, ce texte représente un tournant pour les écologistes. Il signifie la fin de leur apolitisme officiel, ce « ni-ni » popularisé par Antoine Waechter pour signifier leur refus de choisir entre droite et gauche. A l'aube de cette année 1997, Dominique Voynet et les siens choisissent clairement leur camp en s'associant avec les socialistes. Un texte scelle donc ce rapprochement, mais il est rapidement oublié tant le cadre mal avec l'action gouvernementale définitive par Lionel Jospin.

Ainsi, l'accord Verts-PS d'avant la prise de pouvoir juge que, « pour créer des centaines de milliers d'emplois, la réduction massive, rapide et générale du temps de travail sera tout de suite mise en œuvre par une loi-cadre sur les trente-cinq heures ». Il précise même que s'ouvriront ensuite des « négociations avec les partenaires sociaux sur les 32 heures et la semaine des quatre jours ». Un radicalisme qui se révèle aujourd'hui aux antipodes de la méthode progressive retenue par le chef du gouvernement en matière de réduction du temps de travail. Les deux partenaires prévoyaient également d'« instaurer une conférence nationale des salaires, indiquant les évolutions sou-

haitables de l'augmentation du pouvoir d'achat ». Une promesse jamais mise en pratique par un pouvoir avant tout soucieux de réalisme économique. Ce même décalage se retrouve à propos du revenu minimum d'insertion (RMI), qui, « sans attendre » assurait le fameux accord, « sera élargi aux 18-25 ans », ou bien des emplois-jeunes, avec l'« objectif de créer 700 000 emplois en deux ans ». Deux engagements demeurés sans suite à ce jour.

HISTOIRE DE « COMPENSATION »

Au chapitre « Environnement et territoire », une phrase sibylline indiquait que « l'égalité des droits entre non-chasseurs et chasseurs sera réalisée ». Pour les écologistes, la formulation valait abrogation de la loi Verdeille, qui instaure le droit de poursuivre le gibier sur les terres d'autrui. Une revendication que n'ont jamais partagée M. Jospin et les socialistes. Dans le domaine de la « démocratie » et de la « citoyenneté », si le « non-cumul des mandats » et la « représentation paritaire hommes-femmes via la Constitution » correspondent effectivement à des chantiers gouvernementaux, la « réduction à cinq ans du mandat présidentiel », en revanche, demeure un souhait dépourvu de tout calendrier précis.

Un tel bilan rend difficilement compréhensibles les références à un texte si visiblement caduque. Pourtant, si les Verts persistent à l'évoquer, c'est à cause d'une disposition qui promet « une compensation proportionnelle à l'inégalité due aux modes de scrutin majori-

taire ». Cette réforme, si elle s'appliquait lors des prochaines élections législatives, garantirait aux Verts une meilleure représentation politique à l'Assemblée nationale. Or les écologistes connaissent déjà les réticences de M. Jospin pour honorer cet engagement. Le premier ministre explique en effet, depuis quelques semaines, à ses interlocuteurs qu'introduire une dose de proportionnelle pour la future élection des députés risquerait d'empêcher la constitution de majorités stables, pourrait au surplus redonner de la vigueur à une extrême droite moribonde et affaiblirait, accessoirement, la position dominante du PS au sein de la gauche. Face à ce refus prévisible du premier ministre, les Verts s'arc-boutent donc sur la promesse écrite voilà plus de deux ans. Ce qui constitue pour eux la seule et unique raison de ne pas jeter tout de suite au panier un texte oublié de tous.

Jean-Michel Aphantie

AVIS D'INFORMATION AUX CREANCIERS EUROPAVIE

Par arrêté du Ministre en date du 20/07/99 les créanciers doivent restituer au liquidateur dans le mois de la publication dans les journaux d'annonces légales suivants: «Les Affiches Parisiennes» du28/07/99 et «Les Petites Affiches» du 28/07/99 leurs titres avec un bordereau indicatif des pièces remises et des sommes réclamées par eux.

S'adresser au Liquidateur: Maître Bernard MELLE, 41, rue du Four 75006 PARIS - Tel: 01.42.22.75.29

Les deux dossiers nucléaires qui alimentent les inquiétudes des écologistes

● LE MOX (mixed oxide fuel) est un mélange d'oxydes de plutonium et d'uranium destiné à alimenter les centrales nucléaires. Mêlés à d'autres, contenant du combustible classique à l'uranium enrichi, les éléments de Mox permettent de recycler une partie du plutonium issu du retraitement des combustibles usés, effectué — pour la France — à l'usine de la Hague. Ils sont fabriqués par la Cogema — qui exploite aussi la Hague — dans l'usine Melox de Marcoule (Gard). La production de cette dernière est de 115 tonnes par an.

Une partie de ce Mox sera désormais fabriquée dans une extension de l'usine, sous un conditionnement différent, pour les centrales japonaises. La Cogema n'a jamais caché son intention de lier le retraitement des combustibles étrangers effectué à la Hague avec la fabrication de ce

Mox à partir du plutonium qui en est issu.

Deux autres usines de Mox fonctionnent dans le monde, à Sellafield (Grande-Bretagne) et à Dessel (Belgique), et le Japon en construit une à Rokkasho-Mura. L'utilisation du Mox est très controversée, notamment par les écologistes, qui souhaiteraient voir la France stocker sans retraitement les combustibles usés. Son intérêt économique ne se justifie que si l'on attribue au plutonium une valeur comptable nulle. Sa fabrication implique, par ailleurs, de nombreux transports qui multiplient les risques de pollution ou de détournement de matière nucléaire à des buts terroristes.

● L'EPR (european pressurized reactor), réacteur européen à eau pressurisée, est né d'une volonté des responsables français et allemands du nucléaire de dépasser le traumatisme créé dans l'opinion et chez les politiques par les accidents de Three Mile Island (1979), aux Etats-Unis, et de Tchernobyl (1986), en Ukraine. Après quatre ans de discussions — chaque partenaire souhaitant voir ses choix technologiques l'emporter —, le programme est sorti des limbes sous forme d'un « avant-projet détaillé » approuvé en février 1995.

Conçu par les firmes française Framatome et allemande Siemens pour un montant de 120 millions d'euros (estimation 1995), financé à égalité par les deux pays, l'EPR

aura une puissance de 1 450 mégawatts. Il bénéficiera d'un dispositif de sûreté renforcé, inspiré des solutions les meilleures retenues dans les deux pays. Les systèmes de sécurité (dits trains de sûreté) y seront doublés (quatre au lieu de deux actuellement), afin de limiter la probabilité d'accident durant les opérations de maintenance et de réparation. Parallèlement, le temps consacré au chargement du cœur ainsi qu'à l'inspection et à l'entretien des installations y sera réduit, et sa durée de vie sera portée à soixante ans, contre quarante ans pour les centrales actuelles. Cela devrait permettre de limiter à 15 % le surcoût par rapport aux réacteurs actuellement en service.

L'EPR est destiné à remplacer progressivement, à partir de 2005, les réacteurs du parc actuel et à être proposé à l'exportation, notamment en Asie et en Europe de l'Est. Framatome et Siemens ont signé, le 9 juillet, un accord avec EDF structurant leur coopération sur ce projet. Le renouvellement des centrales françaises représente un marché d'une trentaine de réacteurs. En revanche, la reconversion du parc semble compromise en Allemagne, où le gouvernement souhaite sortir du nucléaire à long terme. A l'exportation, la concurrence sera vive face aux constructeurs américains et japonais...

Jean-Paul Dufour

Les chercheurs condamnent vivement l'abandon du projet « Soleil »

La décision de Claude Allègre de participer au projet britannique « Diamond » plutôt que de construire un nouveau synchrotron en France est qualifiée d'« affligeante et lamentable » par les scientifiques. Les communistes, le RPR francilien et le RPF critiquent également ce choix

« *Trahison* », décision « *catastrophique* » et « *inacceptable* », voire « *coup bas* ». En annonçant, lundi 2 août, que le projet français de synchrotron « Soleil » était abandonné au profit d'une participation au projet bri-

annique « Diamond », implanté sur le sol anglais, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a déclenché un tollé. Les premières réactions de la communauté scienti-

fique, notamment au Laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique (LURE) d'Orsay, sont très violentes. La décision ministérielle y est jugée à la fois « *affligeante et lamentable* ». Les chercheurs du

LURE affirment qu'ils « *refuseront de participer au projet commun* » franco-britannique. Dans les milieux politiques, les communistes et le RPF se retrouvent pour dénoncer la décision de Claude Allègre, qui

devrait venir s'expliquer devant les élus franciliens en septembre. Le RPR d'Ile-de-France juge qu'il s'agit d'un échec politique du président de la région, Jean-Paul Huchon (PS). *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

LA DÉCISION de Claude Allègre, annoncée lundi 2 août, de participer à la construction d'un synchrotron en Grande-Bretagne plutôt qu'en France suscite de multiples réactions hostiles dans les milieux scientifiques, politiques et chez les élus locaux des régions qui avaient été candidates à l'implantation de cet équipement.

● **Une « trahison » pour les chercheurs d'Ile-de-France.** Chez les chercheurs, les premières réactions mêlent colère et incompréhension. La direction du Laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique (Lure) d'Orsay, dont les accélérateurs de particules, mis en service dans les années 70, arrivent en fin de vie, et qui espérait leur remplacement par un synchrotron national – le projet dit « Soleil » –, se montre la plus virulente. « *Les chercheurs, ingénieurs et techniciens de Lure refuseront de participer au projet commun, qui est une trahison à leur égard et une négation de leur travail et de leur compétence, prévient-elle. Ils se mobiliseront pour que le gouverne-*

ment revienne sur sa décision. »

Dans une déclaration commune, Robert Comes, directeur du laboratoire d'Orsay, et ses deux directeurs adjoints, Jean Daillant et Abderrahmane Tadjeddine, jugent la décision ministérielle à la fois « *affligeante et lamentable* ». Lamentable d'abord, argumentent-ils, d'un point de vue scientifique, car le projet franco-britannique ne « *couvrira au mieux qu'un quart des besoins français* ». Le projet français Soleil et son équivalent anglais Diamond étaient en effet « *tout juste dimensionnés pour faire face aux besoins des communautés scientifiques des deux pays* » et « *un seul projet franco-britannique ne permettra même pas de remplacer les capacités des installations actuelles* ».

Sur le plan technologique, continuent-ils, « *on donne la préférence à un projet à peine ébauché alors que l'étude détaillée du projet Soleil est terminée avec des qualités en performances qui font déjà l'admiration des experts mondiaux du domaine* ». D'un strict point de vue financier, soulignent-ils, les

coûts d'investissement et de fonctionnement de la nouvelle machine, ajoutés à ceux du maintien en activité des instruments d'Orsay, « *seront en fin de compte comparables à ceux de la réalisation de Soleil, pour n'avoir au total que l'équivalent d'un tiers d'une telle installation à la disposition des chercheurs français et probablement avec de moindres performances* ».

Pour sa part, Yves Petroff, directeur du Laboratoire européen de rayonnement synchrotron (ESRF) de Grenoble, qualifie d'« *effarante* » la décision de Claude Allègre. Non qu'il soit hostile au principe d'une « *collaboration franco-anglaise bien réfléchie qui permette de réaliser des économies* ». Mais, déplore-t-il, le choix ministériel se fonde sur les conclusions « *totalemment bidon* » d'un

rapport « *bâclé et rempli de chiffres complètement faux* ». Selon ce physicien, « *le coût total pour la France du futur synchrotron sera au moins équivalent à celui du projet Soleil, à cette différence près que toutes les retombées économiques seront pour l'Angleterre* ».

● **Protestations du RPF et du PCF.** Par la voix d'Alain Hayot, membre du comité national du Parti communiste français (PCF) chargé de la recherche, le parti de Robert Hue juge « *inacceptable* » la décision du gouvernement. Il y voit « *une grave mise en cause du potentiel scientifique de la France* ». « *En réalité, le synchrotron britannique coûtera plus cher à la France, sans pour autant répondre aux besoins des scientifiques français* », affirme M. Hayot en appelant « *solennellement le gouvernement de la gauche plurielle à revenir sur cette décision prise en dehors de toute démocratie* ».

De même, Jean-Jacques Guillet, député des Hauts-de-Seine et secrétaire général du RPF, la formation de Philippe de Villiers et Charles Pasqua, a évoqué mardi

« *un jour sombre pour la recherche française* » et « *une opération de concentration financière contraire à l'intérêt national* ».

● **Les présidents des régions de gauche candidates déçus.** Michel Delebarre, président (PS) du Nord - Pas-de-Calais, a déclaré n'être nullement surpris par la décision, « *décevante* » pour sa région, de Claude Allègre « *qui paraissait plutôt intéressé par un partenariat européen* ». Néanmoins, selon lui, « *la proximité immédiate* » du futur synchrotron avec le Nord - Pas-de-Calais doit favoriser « *l'implantation dans la région d'équipes de recherche ayant vocation à utiliser cet équipement européen* ».

Martin Malvy, président PS de la région Midi-Pyrénées, estime qu'il est « *regrettable que l'hypothèse du Grand Sud-Ouest, en coopération éventuelle avec les régions frontalières d'Espagne, n'ait pas été examinée* ». Il souhaite également « *connaître les raisons majeures qui ont dicté la décision d'un accord franco-anglais, avec implantation en Grande-Bretagne* ».

Les élus et les syndicats s'inquiètent de la révision de la carte hospitalière

LE GOUVERNEMENT présente, « *début septembre* », un bilan de la refonte de la carte des hôpitaux en chantier. Interrogée à la sortie du conseil des ministres, qui s'est tenu exceptionnellement mardi 3 août, la ministre de l'emploi et de la solidarité a cherché à rassurer élus locaux, personnels et syndicats, qui ont réagi avec inquiétude à la publication de plusieurs schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS) (*Le Monde* du 3 août).

Selon Martine Aubry, cette réforme, établie pour la période 1999-2004, « *ne se réduit pas, loin de là, à une suppression de services, même si certains doivent être fermés pour des raisons de sécurité, d'évolution technologique ou de meilleure allocation des ressources* ». Il s'agit d'avoir partout, a-t-elle expliqué, « *des lieux dans chacune des spécialités et des hôpitaux de proximité, par exemple sur la chirurgie ou les maladies habituelles* ». Les SROS, a poursuivi la ministre, « *c'est l'évolution d'un certain nombre de services, mais c'est aussi la modernisation des équipements dans beaucoup de régions, pour que chaque Français ait près de chez lui, notamment pour les maladies graves, des centres de qualité qui lui permettent d'être soigné partout où il est, quelle que soit sa catégorie sociale, le mieux possible* ».

Dans un contexte marqué par la maîtrise des dépenses de santé, le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, a indiqué, mardi matin sur RTL, que le gouvernement entendait redéployer les moyens, notamment en personnel, selon un « *principe d'efficacité, un principe d'équité* », et « *surtout un principe de concertation* ». L'Association des petites villes de France (APVF) a cependant rapidement réagi en estimant que les SROS

« *ont suscité, à juste titre, l'inquiétude et la protestation des élus et des populations confrontés à la fermeture de leur hôpital de proximité* ». Citant notamment les cas de Lourdéac (Côtes-d'Armor) et de Decazeville (Aveyron), l'AVPF, présidée par Martin Malvy (PS), président du conseil régional de Midi-Pyrénées et maire de Figeac (Lot), souhaite « *un changement de méthode privilégiant dialogue et concertation* » afin d'« *engager un débat serein avec les pouvoirs publics* ».

« SÉCURITÉ SANITAIRE »

Pour l'association, qui avait publié, en mars 1998, un Livre blanc sur les hôpitaux de proximité, ces derniers représentent « *un élément d'économies et de sécurité sanitaire* » dans la mesure où « *les 400 plus petits hôpitaux publics ne représentent que 5 % des dépenses hospitalières* ». La Fédération CGT de la santé estime, de son côté, « *qu'en fait de lutte contre les inégalités* » entre régions, « *la planification sanitaire imposée déshabille Pierre pour habiller Paul* ». Le syndicat, qui s'en prend aussi au plan de la Caisse nationale d'assurance-maladie, dont un volet chiffre à 32 milliards de francs les économies potentielles sur l'hôpital, appelle « *la population et les personnels à la vigilance et à la mobilisation* ». Enfin, la coordination priorité-santé (ex-coordination des infirmières) dénonce « *l'ampleur du massacre programmé* » et réclame « *un plan d'embauche pluriannuel de 100 000 nouveaux salariés* », ainsi que des augmentations de salaire.

Sur 24 SROS, 14 parmi les principales régions sont aujourd'hui bouclés, selon le ministère.

Isabelle Mandraud

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : outre Xavière Tiberi, épouse du maire de Paris, et Xavier Dugoin, ancien président (RPR) du conseil général de l'Essonne (*Le Monde* du 4 août), le procureur de la République d'Evry (Essonne), Laurent Davenas, préconise, dans un rapport remis vendredi 30 juillet au procureur général de Paris, la citation devant le tribunal correctionnel de deux autres personnes salariées du département pour les mêmes chefs que M^{me} Tiberi, à savoir « *recel de détournement de fonds publics* » et « *recel d'abus de confiance* ». Il s'agit d'Alain Aubert, premier vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine (RPR), et Bruno Tellenne, l'animateur du groupe de presse Jalons, connu sous le pseudonyme de Basile de Koch.

■ **CORSE** : le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a critiqué, mardi 3 août, « *la mentalité de ceux qui se disent nationalistes* » en Corse, à la suite des propos de Joseph Caviglioli, lundi 2 août sur RTL, annonçant son intention de créer un comité de soutien en faveur de son beau-frère, Yvan Colonna, soupçonné de l'assassinat du préfet Claude Erignac. M. Caviglioli avait estimé que les slogans en faveur d'Yvan Colonna, que l'on peut lire sur certains murs en Corse, constituaient l'expression de la « *solidarité corse contre la justice française* ».

■ **FRÉJUS** : victime d'un malaise cardiaque, François Léotard, député du Var (UDF) et ancien maire de Fréjus, a été hospitalisé, samedi 31 juillet, à Fréjus (Var), mais « *ses jours n'ont jamais été en danger* », indiquaient, mardi 3 août, ses médecins. Agé de cinquante-sept ans, M. Léotard a déjà subi un triple pontage coronarien en 1995.

BANQUE NATIONALE
DE PARIS

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

PARIS, le 2 août 1999
16, BD DES ITALIENS, 9^e

LETTRE OUVERTE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BNP AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET DE PARIBAS

Madame, Monsieur,

Le 6 août, la banque française peut entrer dans une ère nouvelle, et cette décision dépend maintenant de vous.

Notre industrie financière risque d'être marginalisée face aux restructurations qui se sont accélérées avec l'introduction de l'euro. Les trois premiers établissements français privés, la BNP, la Société Générale et Paribas, sont actuellement, chacun, au-delà de la 20^e place en Europe en termes de capitalisation boursière. Ensemble, ils occuperaient la quatrième place. C'est pourquoi il est temps d'unir nos efforts en rapprochant nos entreprises. SBP est un projet ambitieux, qui permettra de former une grande banque internationale, ayant ses centres de décision en France, au service de tous ses clients. Parce que c'est le meilleur projet industriel, c'est celui qui créera le plus de valeur pour l'actionnaire, comme l'ont souligné les analystes financiers du monde entier. La réaction des marchés et des investisseurs à l'annonce de SBP a montré combien ce projet est un projet d'avenir. Vous pourrez, vous aussi, bénéficier de cette création de valeur en apportant vos titres à l'offre de la BNP.

Aux actionnaires de Paribas, je souhaite dire que l'offre actuelle de la BNP est financièrement plus intéressante pour eux que celle de la Société Générale, non seulement en moyenne depuis qu'elle a été présentée, mais aussi dans une perspective à moyen terme. La BNP est le bon choix pour les actionnaires de Paribas, parce qu'elle constitue la meilleure référence bancaire en matière de rentabilité et de création de valeur. En 1998, la BNP a réalisé le bénéfice le plus élevé jamais atteint par une banque cotée en France ; au 1^{er} semestre 1999, qui a bénéficié d'une conjonction de facteurs favorables, son bénéfice a atteint 1 200 millions d'euros, 15 fois celui du 1^{er} semestre 1993 qui a précédé sa privatisation.

Aux actionnaires de la Société Générale, je voudrais d'abord rappeler que seul notre projet leur propose une prime. Je voudrais également préciser que le rapprochement de la Société Générale et de la BNP donnera naissance à un ensemble de taille comparable à celle des groupes qui se sont constitués chez nos voisins européens et qui bénéficient actuellement de multiples boursiers plus favorables que ceux des banques françaises, donc d'une meilleure valorisation pour les actionnaires.

Notre projet est ambitieux. Il offre de très belles perspectives financières. Le choix vous appartient. Il sera décisif.

Pour nous, pour les générations à venir, pour notre économie, il faut que l'industrie bancaire française conserve la maîtrise de son développement. Pour cela, chaque établissement doit renoncer à son isolement. En apportant vos titres à la BNP dès maintenant, vous allez permettre la création, au lendemain des vacances, de la banque française de l'avenir : SBP.

Michel Pébereau
Président-Directeur Général de la BNP



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Une erreur de méthode

LES protestations se multiplient contre la décision française de construire en Grande-Bretagne, en association avec le gouvernement britannique et la fondation privée Wellcome Trust, le nouveau synchrotron dont plusieurs régions réclamaient l’implantation en France. Des scientifiques, en particulier ceux du laboratoire d’Orsay, dont les installations deviennent obsolètes, s’indignent du coup porté à la recherche française.

Des élus locaux, notamment ceux d’Ile-de-France, qui comptaient sur les retombées économiques d’un tel équipement, déplorent l’abandon du projet « Soleil ». Des politiques « souverainistes », à commencer par le secrétaire général du RPF de Charles Pasqua, s’alarment d’un choix qui, au nom de l’Europe, fixe une orientation contraire à l’intérêt national, alors que la politique de la recherche devrait être, disent-ils, « le symbole d’une volonté politique nationale ».

Dès sa nomination, Claude Allègre avait annoncé que les grands équipements scientifiques devraient désormais être réalisés à l’échelle européenne. Pour des raisons financières, bien sûr. Pour des raisons scientifiques aussi : le CERN, dans le domaine de la physique des particules, a été le précurseur d’une Europe de la recherche, et le synchrotron européen (ESRF) comme l’Institut Laue-Langevin (ILL), tous deux basés à Grenoble, sont d’excellents exemples de coopérations fructueuses.

La question essentielle n’est donc pas de savoir si le futur synchrotron sera localisé en France

ou en Angleterre, mais s’il répondra aux attentes de la communauté scientifique. Les responsables d’Orsay, qui critiquent le rapport sur lequel le ministre a fondé sa décision, estiment qu’une participation minoritaire au projet britannique ne couvrira qu’une faible partie (de 15 % à 20 %) des besoins des scientifiques français. Ils considèrent que l’Europe sert aujourd’hui de prétexte pour faire accepter l’enterrement du projet français. Ils ajoutent que plusieurs pays, comme l’Allemagne, l’Italie, la Suède ou la Suisse, ont entrepris de se doter de nouveaux synchrotrons.

Quant aux élus, ils soulignent que le projet abandonné était, pour l’aménagement du territoire, extrêmement valorisant, notamment en termes d’emploi. Les effets positifs qu’ont enregistrés depuis quelques années Brest (« capitale » de la recherche marine), Grenoble (pour le nucléaire) Toulouse (aéronautique et spatial), Montpellier (agronomie tropicale) ou le Limousin (traitement de l’eau) sont là pour démontrer les avantages de telles installations.

Une fois de plus, ce qui est en cause, autant que le choix lui-même, c’est la méthode Allègre, c’est-à-dire la façon dont la décision est annoncée, au cœur de l’été, par un communiqué laconique qui clôt brutalement les consultations engagées depuis plusieurs années sur le site du nouvel équipement. Le ministre a accepté de venir s’expliquer, en septembre, devant le conseil régional d’Ile-de-France, une fois la décision prise. Cette explication aurait été plus utile avant qu’après.

| |
|--|
| Le Monde est édité par la SA LE MONDE <p>Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometau Directeur artistique : Dominique Roynet Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourmont Rédacteurs en chef : <p>Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Éditoriaux et analyses</i>) ; Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jarreau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd’hui</i>) ; Josyane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> Médiateur : Robert Solé <p>Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre</p> Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président <p>Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)</p> Le Monde est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations. |
|--|

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les Halles ont besoin de forts

LES HALLES – on pourrait le croire – manquent de bras. Sur les murs de ses pavillons, comme sur la pierre des mairies de France, une affiche achève de jaunir, qui annonce l’ouverture d’un concours public pour l’emploi de fort.

Qu’on ne s’y trompe pas. Ce métier de peine suscite de nombreuses vocations, et, pour avoir l’honneur de décharger viandes, légumes et fruits sur le carreau parisien, il y a toujours afflux de candidats. Quatre cent quatre-vingts demandes environ, émanant de toutes les régions de France (mais en bonne partie de la Savoie, patrie traditionnelle des forts), ont été reçues jusqu’au 31 juillet – date limite des inscriptions – par la préfecture de police pour trente places environ qui sont à pourvoir.

Le concours aura lieu dans quelques semaines aux Halles mêmes. Les candidats, qui mesurent au

moins 1,67 mètre et ont dû faire la preuve qu’ils possédaient une musculature au-dessus de la moyenne, affrontent deux épreuves. La première est le transport, sur 50 mètres, d’un cageot à volailles bourré de pavés pesant 200 kilos. La seconde, moins harassante, est une épreuve écrite : petit problème des quatre règles et accommodante dictée.

Reçus, ils rejoignent les sept cents forts des Halles et portent la plaque de cuivre où figure, avec leur nom et leur titre, leur spécialité (viandes, poissons, légumes). C’est une corporation qui a ses traditions, un sens pointilleux de l’honneur, le culte de la force, mais aussi du travail, et où l’on ne dédaigne pas, le fardeau posé, de s’amuser franchement.

Jean Couvreur

(5 août 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-08-78-30**
Index et microfilms du Monde : **01-42-17-29-33**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Il faut accélérer l’élargissement de l’Europe

La guerre du Kosovo devrait obliger l’Union européenne à repenser son avenir. A l’heure où s’installe la nouvelle commission présidée par Romano Prodi, elle devrait saisir l’occasion de tourner une institution introvertie et accaparée par son programme économique vers un projet politique paneuropéen. « *Le retour vers l’Europe* », tel était le mot d’ordre de la révolution paisible qui a bouleversé l’Europe centrale il y a dix ans. La réunification du continent devait en finir avec l’héritage de Yalta, assurer la paix, la sécurité, la

Le véritable succès à long terme de la guerre du Kosovo ne sera confirmé que par la perspective de l’intégration des Balkans dans l’Europe développée

démocratie et le développement. Si l’idée d’un « *retour* » exprimait une vision idéalisée de l’Europe des valeurs et d’un patrimoine commun, elle s’est concrétisée par le désir d’entrer dans le processus d’intégration mené avec succès en Europe de l’Ouest.

Cette dernière, cependant, était mal préparée à relever le défi révolutionnaire de l’Est. L’attitude de l’Europe de l’Ouest à l’égard de ses voisins orientaux demeurait ambiguë. D’un côté, l’Union européenne avait toujours prétendu soutenir l’« *unification de l’Europe* ». Cela s’est traduit par une série d’initiatives positives à l’égard des nouveaux candidats : le programme Phare, la BERD, les accords d’association débouchant vers un renforcement, lent mais continu, des liens de l’Union européenne avec les pays candidats.

Pourtant, l’identité de la partie occidentale unie doit beaucoup aux horreurs de la deuxième guerre mondiale comme aux divisions et aux peurs de la guerre froide. Cette généalogie particulière a joué un rôle dans l’ordre des priorités réelles de l’Union après 1989 : non pas tant la réunification rapide de l’Europe que l’approfondissement de l’intégration de sa partie occidentale pour se protéger des effets potentiellement déstabilisants d’un changement géopolitique radical. Le traité de Maastricht et le lancement de l’euro ont été des moments-clés de ce processus.

Dix ans après la chute du mur de Berlin, la vision d’une Europe réunifiée semble avoir disparu. En dépit de toutes les protestations officielles, l’élargissement de l’Union européenne n’est pas tenu pour une vraie priorité. Les Etats membres ne semblent pas prêts à faire les réformes nécessaires ni à payer le prix de l’élargissement. Celui-ci est en fait surévalué tandis qu’on sous-estime généralement les avantages à long terme de l’entreprise.

Le gauchissement nationaliste

« Vache folle » : incohérences bruxelloises

Suite de la première page

Alors que la crise avait permis d’organiser une plus grande transparence dans les processus de prise de décision de la Commission comme dans les rapports entre l’exécutif européen et ses comités d’experts scientifiques, on observe aujourd’hui de nouvelles distorsions. Les spécialistes de santé publique et ceux des maladies à prions reconnaissent être dépassés par des problèmes dont les principaux paramètres leur échappent. Amenés à répondre, à la demande de leurs autorités nationales ou de la Commission européenne, à des questions précises sur la meilleure conduite à tenir, ils n’ont pas, pour autant, la maîtrise de l’ensemble du dossier.

Ils soulignent ainsi que le risque de contamination alimentaire par l’agent de l’ESB n’est minimal que si tout un ensemble de pratiques sont respectées. La levée de l’embargo ne pouvait donc, selon eux, être envisagée que dans la mesure où les Britanniques respectaient pleinement les règles définies en matière d’alimentation et d’abat-

des priorités des Etats membres est apparu avec clarté lors du sommet de Berlin au début de l’année. Les négociations de l’« Agenda 2000 » ont été marquées par les chamailleries d’Etats défendant bec et ongles leurs droits acquis. Le compromis final a été établi avec l’accord tacite que l’élargissement de l’Union européenne ne serait pas possible avant la seconde partie de la prochaine décennie.

Il existe désormais une asymétrie frappante dans le processus d’adaptation institutionnelle nécessaire à l’élargissement de

Le véritable succès à long terme de la guerre du Kosovo ne sera confirmé que par la perspective de l’intégration des Balkans dans l’Europe développée

l’Union européenne. Celle-ci s’est montrée jusqu’ici incapable de transformer institutions et procédures pour absorber les nouveaux membres. Les Etats candidats, d’un autre côté, doivent avaler 80 000 pages de règles et règlements, connues sous le vocable d’« acquis communautaire », s’ils veulent être dignes de lui appartenir. C’est un travail de Sisyphe dans la mesure où l’« *acquis* » croît plus vite que la capacité à l’intégrer dans le droit d’Europe de l’Est.

Une grande partie de cet « *acquis* » – le produit de l’histoire longue et complexe de l’Union – n’a guère de rapport avec l’essor des nouvelles démocraties. Et ce corset de règlements n’est pas davantage idéal pour conférer une compétitivité aux économies de marché si les Etats membres d’aujourd’hui n’en assument pas une

AU COURRIER DU « MONDE »

« EN » ARLES

Je suis surpris que *Le Monde* ait cédé à une mode injustifiée en écrivant que c’est « *en* » Arles que s’est réuni le dernier comité interministériel d’aménagement et de développement du territoire (23 juillet). Il est vrai que le premier ministre lui-même aurait déclaré son « *plaisir de descendre en Arles* » (*Le Monde* du 24 juillet). Arles est une commune comme Agen, Aix, Albi, Amiens, Annecy, Arras, Avion (chef-lieu d’un canton du Pas-de-Calais)… C’est aussi le nom donné parfois à l’ancien royaume de Bourgogne, rattaché à la France depuis 1535 (Larousse). Personne ne songe à dire « *en Aix* », « *en Annecy* », « *en Arras* », « *en Avion* »… Quant à l’expression « *en Arles* », elle signifie à la rigueur : « *dans l’ancien royaume de Bourgogne* ».

On voit bien que la mode, que je ne suis pas seul à critiquer, fort heureusement, est en relation avec l’habitude qu’ont certains de

partie. Ils n’en sont pas moins imposés, d’autorité, comme une condition *sine qua non* aux nouveaux candidats, ce qui alimente frustrations et rancœurs potentielles en Europe centrale, dans un processus où les moyens semblent se confondre avec la fin.

L’Histoire va plus vite que la politique, laquelle évolue à son tour plus vite que les institutions. Les guerres des Balkans et leurs conséquences ont rattrapé la politique d’élargissement de l’Union. Elles mettent en exergue le rôle capital de l’Alliance atlantique, et surtout des Quinze, pour assurer la paix et la sécurité, pour promouvoir l’édification d’Etats-nations dans la région. Le véritable succès à long terme de la guerre du Kosovo ne sera confirmé que par la perspective de l’intégration des Balkans dans l’Europe développée. Les Etats en perdition de l’Europe du Sud-Est sont transformés en protectorats formels ou déguisés, ce qui veut dire que l’Europe est profondément liée au maintien de la sécurité dans toute la région. Cela implique également qu’elle s’y investisse du point de vue politique et, massivement, du point de vue économique pour reconstruire et assurer son développement. Le Pacte de stabilité européenne pour les Balkans n’a pas résulté d’une volonté de profit, mais de considérations politiques, stratégiques et morales.

L’Europe centrale, déjà confrontée à une transformation démocratique et économique, peut et doit contribuer utilement à la reconstruction de ses voisins. Cependant, deux conséquences néfastes pourraient naître de la situation présente. Etant donné l’urgence balkanique, le mouvement d’élargissement aux démocraties stables et solides risque d’être ralenti ou reporté. Encore plus préoccupantes en seraient les

dire « *en Avignon* ». Cette dernière façon de s’exprimer était à l’origine également admissible, quand Avignon était non seulement une ville, mais le siège de la papauté et donc un Etat comme le Vatican à Rome. On dit « *au Vatican* » comme on dit au Maroc et on pouvait dire jusqu’en 1376, à la rigueur jusqu’en 1417, « *en Avignon* » comme on dit en Albanie, en Algérie, en Andorre. Mais c’est « à » Andorre-la-Vieille que se trouve la capitale de cette principauté toujours vivante.

L’argument selon lequel l’expression « *en Avignon* » ou « *en Arles* » permettrait d’éviter un vilain hiatus n’est guère convaincant, pour deux raisons au moins. S’il était valable, il faudrait l’appliquer à toutes les villes dont le nom commence par une voyelle. Imagine-t-on le premier ministre se rendant, pour une visite officielle, « *en* » Alger, ou « *en* » Oslo, « *en* » Antibes pour des vacances, ou « *en* » Albertville pour de futurs Jeux olympiques ? Et puis, un tel usage constituerait un nouvel ap-

conséquences pour les pays qui sont entre deux chaises (ni protectorats ni compris dans la première vague d’élargissement) comme la Slovaquie, la Bulgarie et la Roumanie. Dans les deux cas, il pourrait en résulter, par contrecoup, une phobie antieuropéenne.

C’est pourquoi l’implication active de l’Union européenne doit l’inciter à repenser sa stratégie d’élargissement. Elle doit se lancer dès à présent dans une politique d’intégration accélérée, sur le plan politique et militaire, des pays d’Europe centrale sans ralentir leur intégration économique. On ne verrait plus dans leur candidature une appartenance de « deuxième classe » mais bien le véritable « Agenda 2000 » et la réponse appropriée aux espérances de 1989. L’Europe enverrait également ainsi un signal positif à propos de la reconstruction dans les Balkans après la guerre du Kosovo.

Timothy Garton Ash, écrivain, professeur au St Antony’s College, Oxford ;

Janos Kis, professeur de philosophie à l’université d’Europe centrale, Budapest ;

Adam Michnik, rédacteur en chef du quotidien « Gazeta Wyborcza », Varsovie ;

Jacques Rupnik, professeur à la Fondation nationale des sciences politiques, Paris ;

Karel Schwarzenberg, ancien directeur du cabinet du président Vaclav Havel ;

Martin M. Simecka, rédacteur en chef du quotidien « SME », Bratislava ;

Aleksander Smolar, président de la Fondation Batory, Varsovie, et chercheur au CNRS, Paris.

(Traduit de l’anglais par Guillaume Villeneuve.)

pauvrissement de notre langue, puisqu’il entraînerait la disparition de toute différence dans la désignation d’une ville, d’un Etat et d’une région.

Pierre Handburger

Auch (Gers)

UNE LEÇON POUR LES DÉPUTÉS EUROPEENS

La lecture de votre article sur l’installation des députés européens dans l’hémicycle flamant neuf à Strasbourg m’a réjouie le cœur : ascenseurs en panne, couloirs déprimantes, barres de béton ou absence de lumière naturelle pour tout décor aux fenêtres, n’est-ce pas là le lot quotidien de millions d’individus vivant cela toute leur vie ?

Merci aux architectes pour cette belle leçon sociale à l’attention des députés, peut-être plus conscients de la « qualité de vie » dans ce type d’habitat après cette expérience ?

Simone Hirsch

Strasbourg

hésitent encore quant à la conduite à tenir sur ce thème, une réunion du groupe des experts présidés par le docteur Dominique Dormont étant prévue dans les prochaines semaines.

L’EMBARRAS DES MINISTRES

La nouvelle situation créée par la levée de l’embargo n’est pas non plus sans embarrasser les responsables du gouvernement français. On assiste ainsi depuis quelques jours à une série de déclarations dans lesquelles Jean Glavany, ministre de l’agriculture et de la pêche, et Marylise Lebranchu, secrétaire d’Etat aux PME, au commerce et à l’artisanat, en charge de la consommation, « *recommandent d’informer clairement les consommateurs sur l’origine des viandes servies dans la restauration y compris collective et scolaire* ». M. Glavany fait œuvre de pédagogue en affirmant que des contrôles drastiques seront effectués sur les dérivés bovins venus d’outre-Manche. Quant à M^{me} Lebranchu, elle postule que les Britanniques comprendront qu’il n’y aura pas, du côté français, « *un enthousiasme fou* » pour ces viandes et va jusqu’à avouer qu’elle « *partage la peur du consommateur* », reconnaissant de la sorte la faible marge de manœuvre du gouvernement face à l’une des plus grandes énigmes sanitaires d’aujourd’hui.

Jean-Yves Nau

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 5 AOÛT 1999

BATAILLE La tension est montée d'un cran, mardi 3 août, à quelques jours de la fin de la bataille boursière entre la BNP, d'un côté, et le tandem Société générale-Paribas, de l'autre – la clôture des offres est fixée au vendredi 6 août minuit. Les rebondissements se multiplient, sur fond de procédures juridiques.

Sur le front de la communication, d'abord, le tribunal de commerce de Paris annonçait, mardi dans la matinée, la condamnation de SG et Paribas pour une publicité jugée « discriminatoire ». La joie de la BNP a été toutefois de courte durée : dans la soirée, le jugement en référé a été annulé par la cour d'appel de Paris (*lire ci-dessous*).

En fin d'après-midi, mardi, nouveau coup de théâtre. La Commission des opérations de Bourse (COB), le gendarme du marché boursier français, a annoncé dans un communiqué avoir engagé une procédure judiciaire contre un allié de la Société générale (SG), l'assureur britannique CGU (Commercial General Union), afin de faire annuler ses achats de 3,62 millions de titres SG « en dehors d'un marché réglementé et à un prix nettement supérieur à celui coté sur le marché de Paris ». Fait rare, la COB a saisi le tribunal de grande instance de Paris. « Dans l'attente de sa décision le

opérations de Bourse (COB) a annoncé avoir engagé une procédure judiciaire contre l'assureur britannique CGU, qui avait acheté la veille du week-end, 3,62 millions d'actions SG.

26 août, le tribunal a ordonné la mise sous séquestre des titres litigieux », précise l'autorité boursière. Le début de l'affaire remonte au mercredi 28 juillet. Dans un entretien à l'agence Reuters, le directeur financier de CGU, Peter Foster, fait sensation en expliquant que « la CGU pourrait acquérir des titres supplémentaires de la Société générale pour protéger ses relations commerciales avec la banque française ». « Nous pourrions bien avoir une influence déterminante sur l'issue », précise M. Foster, en ajoutant que CGU pourrait prendre jusqu'à 10 % du capital de la Générale.

VIVE ÉMOTION À LA BNP

Cette annonce suscite une vive émotion à la BNP, qui décide immédiatement de saisir la COB. « Soit l'intention est réelle et elle est irrégulière, soit il s'agit d'une simple annonce n'ayant pas d'effet immédiat et c'est alors une manipulation de nature à induire le marché en erreur, souligne-t-on boulevard des Italiens, au siège de la BNP. De toute évidence, cette annonce est faite en liaison avec la Société générale. »

Dès le lendemain, et malgré les dénégations du président de la Société générale, Daniel Bouton, affirmant que CGU ne l'avait pas informé au préalable de son intention, la COB décide d'ouvrir une enquête

portant sur le marché des titres BNP, Société générale et Paribas, en rappelant « l'interdiction en période d'offre de tout achat réalisé par un investisseur agissant de concert avec l'initiateur d'une OPE ainsi que de toute transaction réalisée en dehors d'un marché réglementé ».

Vendredi, enfin, CGU fait savoir qu'elle a commencé à mettre ses paroles en actes, en portant de 3 % à 6,9 % sa part dans le capital de SG, pour près de 5 milliards de francs. Mais ses achats de titres se sont effectués au prix moyen de 183 euros, contre un cours coté de 175 euros, et directement, à Londres, auprès du fonds spéculatif Tiger, deux points jugés illégaux par la COB.

L'entorse de CGU au règlement boursier français en période d'OPE se doublerait d'une infraction au

droit bancaire. L'assureur britannique aurait, semble-t-il, omis de notifier, comme la loi l'y oblige, au Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei), qu'il avait dépassé le seuil des 5 % des droits de vote de la Société générale. Si le Cecei ne donne son « autorisation » qu'à partir de 10 % des droits de vote, il doit en revanche être informé dès le niveau de 5 %.

PROVOCATION

Cette mise sous séquestre des 3,62 millions d'actions SG, qui représentent 3,46 % de son capital, peut-elle modifier l'issue de la bataille ? Les titres achetés par CGU étant « immobilisés », ils ne peuvent être apportés à la BNP mais, en revanche, l'opération ne concerne plus que 96,54 % du capital.

Le numéro cinq européen de l'assurance

● **Fusion.** Leader britannique de l'assurance et numéro cinq européen, Commercial General Union (CGU) est né de la fusion, en février 1998, de Commercial Union et de General Accident. Avec une capitalisation boursière de 17,9 milliards d'euros, le groupe est néanmoins considéré comme opéable.

● **Chiffres-clés.** En 1998, CGU a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros dans l'assurance-vie et de 12,9 milliards dans l'assurance dommages. Son bénéfice net (700 millions d'euros) a été divisé par trois par rapport à 1997, en raison des charges liées à la fusion et des mauvaises performances de la branche

sur le marché de Paris ». ● **LA DÉCISION** de la COB intervient alors que le gouvernement souhaite éviter l'intrusion des établissements financiers étrangers dans cette opération. ● **LE**

JUGEMENT DU TRIBUNAL de commerce de Paris, qui condamnait SG et Paribas pour une publicité jugée « discriminatoire », a été annulé par la cour d'appel de Paris.

La COB engage une procédure contre un allié de la Société générale

La Commission des opérations de Bourse conteste la validité des achats de titres SG effectués par l'assureur britannique CGU.

La cour d'appel de Paris a annulé la décision en référé du tribunal de commerce qui jugeait « discriminatoire » une publicité de SG-Paribas

Comme les jeux s'annoncent serrés, ce nouveau mode de calcul pourrait peser dans le résultat final.

Mercredi matin, dans un entretien à TV Bloomberg, le président de la BNP, Michel Pébereau, a exprimé sa « satisfaction » devant la décision de la COB. Il est vrai que l'arrivée en force de CGU dans le capital de la Générale avait été perçue comme un tournant dans la bataille, en rendant plus difficile sa prise de contrôle par la BNP.

Certains observateurs se demandent toutefois si l'empressement des autorités boursières à sanctionner l'assureur britannique CGU ne trouve pas son origine dans l'opposition du gouvernement français à toute intrusion de banques étrangères dans la bataille boursière actuelle. Celui-ci aurait vécu comme une véritable provo-

cation la décision de CGU d'augmenter sa participation dans le capital de la Société générale. Au début du mois de juin, l'hôtel Matignon avait fait part de son mécontentement après que la banque espagnole BSCH eut augmenté sa part dans le capital de la Société générale.

Aux yeux des pouvoirs publics français, le secteur bancaire n'est pas un secteur comme les autres et relève de l'intérêt national. Il s'oppose par conséquent à tout mariage transfrontalier, même avec un partenaire européen. Il rejoint sur ce point la position du gouvernement portugais qui mène aujourd'hui un combat contre la Commission européenne dans l'alliance BSCH-Champalimaud (*lire ci-dessous*).

A peine connue la procédure engagée par la COB contre CGU, la BNP a annoncé, mercredi matin, qu'elle saisissait à nouveau l'autorité boursière sur un autre dossier : celui de l'apport, révélé la veille, des actions autodétenues par Paribas à l'offre subsidiaire de la Société générale. La confusion est extrême, ce qui contribue à renforcer encore l'incertitude sur l'issue de la bataille.

Pierre-Antoine Delhommais et Pascale Santi

dommages. CGU emploie près de 50 000 personnes.

● **Activités.** 63 % de l'activité de CGU est réalisée hors du Royaume-Uni. En France, CGU compte Victoire parmi ses filiales et s'appuie sur la Société générale dans la bancassurance. L'Hexagone est son troisième marché pour l'assurance dommages (8 % des primes), et le deuxième pour l'assurance-vie.

Publicité : la cour d'appel annule le référé contre la Société générale

LA COUR D'APPEL de Paris a annulé, dans la nuit de mardi à mercredi, la décision en référé prise le 3 août par le tribunal de commerce de la capitale, condamnant la Société générale (SG) et Paribas pour « publicité discriminatoire » envers la BNP. Le tribunal de commerce avait décidé d'interdire sur-le-champ la parution d'une publicité de la Société générale et de Paribas.

Dans cet encart, SG affirmait que la double offre publique d'échange (OPE) de la BNP sur SG et Paribas avait entraîné une destruction de valeur de 13 % pour les actionnaires de la BNP. Pour son calcul, SG avait retenu le 26 juillet, date du cours en Bourse le plus bas de la BNP depuis le lancement des OPE le 9 mars. Entre-temps le cours du titre BNP était remonté, mais la publicité avait continué de paraître.

Le tribunal de commerce avait estimé que la publicité de SG était « discriminatoire » et constituait un « dénigrement manifeste » de

l'offre d'échange de la BNP. Il avait condamné la Société générale à cesser cette publicité sous peine de devoir payer 10 millions de francs par nouvelle parution et à publier in extenso et à ses frais l'ordonnance dans les journaux *Le Monde*, *La Tribune*, *L'Agefi*, *Le Figaro* et *L'Equipe*. SG et Paribas avaient été de plus solidairement condamnés à payer à la BNP la somme de 50 000 francs. La Générale avait fait appel immédiatement.

La cour d'appel a annulé la décision en référé et considéré qu'elle n'avait plus d'objet après l'engagement de la Société générale et de Paribas de ne plus faire paraître ladite publicité. La juridiction d'appel a invité les parties à se retrouver devant les juges de fond. La BNP a annoncé mercredi 4 août dans un communiqué qu'elle envisageait de mettre un terme aux poursuites engagées si la Générale et Paribas tiennent leur engagement de ne plus diffuser la publicité controversée.

Volée de bois vert à Londres contre Commercial General Union

LONDRES

de notre correspondant à la City

Les Français ceci, les Français cela... la City ne se fait jamais faute d'exprimer des avis bien tranchés sur les us et coutumes des affaires dans l'Hexagone. Ne jugez point si vous ne voulez pas.... C'est aux grands fonds de pension anglo-saxons de se trouver à leur tour jugés, au lendemain de la mé-saventure de l'assureur britannique Commercial General Union (CGU) dans la guerre sans merci que se livrent trois des plus belles banques françaises.

« Une réprobation cuisante » (*Financial Times*), « Un retournement dramatique » (*Guardian*), « Confusion » (*Times*), « Qu'est allé faire CGU dans une scène bancaire française aussi opaque qu'une soupe à l'oignon ? » (*Daily Telegraph*). Dans la presse londonienne de ce mercredi 4 août, on peut recueillir par brassées les opinions sur le camouflet au premier assureur britannique que constitue la procédure engagée par la Commission des opérations de Bourse (COB) pour faire annuler son opération de rachat de titres de la Société générale. Comme l'indique la chute de son cours en Bourse depuis son irruption, la semaine dernière, dans cette bataille, la City juge sévèrement l'action d'une CGU se drapant dans le rôle de « chevalier blanc ».

« C'était la première OPA en France qui devait être décidée par les marchés plutôt qu'en petit comité par des énarques. Mais ça ne s'est pas joué de cette manière. Le résultat indéci, les coups bas, et

maintenant cette affaire CGU ne vont pas persuader les Français de la supériorité des pratiques anglo-saxonnes », souligne un analyste en évoquant des rebondissements dignes d'un polar de Simenon.

Les experts ne croient guère aux explications données par Commercial General Union pour prêter main forte à la Société générale, un allié de longue date : « défense des intérêts commerciaux », une présence au sein du capital de la banque française depuis sa privatisation de 1987, un siège d'administrateur occupé par Tony Wyand, le directeur-général adjoint de CGU. Certes, la compagnie britannique a monté une joint-venture, Sogessur, avec SocGen dont elle possède 35 % du capital. Les deux établissements ont aussi entamé des négociations en vue de se lancer dans la bancassurance sur le marché français où la CGU est très présente.

Néanmoins, à Londres, on estime que c'est avant tout la présence auprès de la BNP d'Axa, l'ennemi juré de CGU, qui explique cette augmentation surprise de sa participation dans la Société générale. En février, la compagnie de Claude Bébéar a racheté le numéro trois britannique Guardian Royal Exchange, ce qui avait été pris par CGU comme une déclaration de guerre sur le sol anglais.

« Avant de nous lancer dans cette opération d'achat de titres, nous avions bien sûr consulté nos conseillers juridiques » : la mise au point du directeur financier de CGU, Peter Foster, à la suite de l'action de la COB, a laissé de marbre les milieux

financiers. Cette transaction ne s'est pas faite en Bourse, comme l'exige la législation française sur les offres publiques, mais via le très discret fonds spéculatif américain Tiger Hedge Fund.

Selon certains, c'est la présence auprès de la BNP d'Axa, l'ennemi juré de CGU, qui explique l'action surprise de l'assureur

Si officiellement l'initiative de cette offensive est venue de Peter Foster, bon nombre d'observateurs y voient l'influence du président de la CGU, Pehr Gyllenhamer.

Ce francophone, titulaire de la légion d'honneur, qui fut l'architecte en 1993, en tant que président de Volvo, de la fusion manquée avec Renault, est, dit-on, très lié à Marc Viennot, l'ancien président de la Générale. Et tel n'est pas le moindre paradoxe de cette bataille qui en compte tant, Pher Gyllenhamer est aussi consultant de Lazard Frères, l'une des banques-conseils de la BNP.

Marc Roche

Bras de fer entre Bruxelles et Lisbonne sur l'alliance bancaire BSCH-Champalimaud

AU MOMENT même où l'entrée en scène d'établissements financiers étrangers dans la bataille SG-Paribas-BNP provoque des remous en France, une vive polémique oppose, sur le thème des mariages bancaires transfrontaliers, le gouvernement portugais à la Commission européenne. Cette dernière a autorisé, mardi 3 août, l'alliance entre la banque espagnole Banco Santander Central Hispano (BSCH) et le groupe portugais Champalimaud, alliance à laquelle Lisbonne a opposé son veto, le 18 juin.

L'accord prévoyait que Champalimaud échangerait 40 % des parts dans sa principale holding, la compagnie d'assurances Grupo Mundial Confiança, contre des actions dans BSCH à hauteur de 1,6 % du capital. C'est la première fois que la Commission suspend la décision d'un Etat membre désireux de bloquer une concentration de dimension européenne. « L'opération est compatible avec les règles européennes de concurrence, car elle ne crée pas de position domi-

nante », souligne Bruxelles pour justifier son feu vert, en expliquant que les deux entreprises ne détiennent pas une part supérieure à 20 % du marché bancaire et du marché des assurances au Portugal. Les règles de la concurrence sont donc, selon elles, respectées.

Le 20 juillet, la Commission avait décidé de suspendre le veto du Portugal afin de pouvoir se prononcer sur la validité de cette opération de concentration, du point de vue des règles de la concurrence. Elle avait parallèlement décidé d'ouvrir contre Lisbonne une procédure d'infraction du point de vue des règles du marché unique européen sur la liberté de circulation du capital et la liberté d'implantation.

Lisbonne dispose maintenant d'un délai de trois mois pour analyser l'impact de l'opération sur les marchés de capitaux et d'assurances portugais. Passé ce délai, rien ne s'opposera plus, selon la Commission, à la mise en œuvre de l'opération, malgré le veto. Bruxelles ajoute que son feu vert

donné à cette alliance peut être invoqué devant les tribunaux portugais en cas de litige.

Les raisons données par le Portugal pour bloquer la concentration n'ont pas convaincu la Commission : Lisbonne avait notamment invoqué une notification tardive et incomplète de l'opération BSCH-Champalimaud à ses services, l'absence de transparence de la structure du nouveau groupe et la nécessité de protéger l'intérêt national. En rejetant ce dernier point, Bruxelles prend clairement position en faveur de mariages bancaires transfrontaliers à l'intérieur de la zone.

Le gouvernement portugais ne l'entend pas ainsi et a annoncé, mardi, son intention de passer outre à l'avis de Bruxelles. Le ministre des finances précise que la décision de la Commission n'a pas suspendu le décret du ministre portugais, car « elle n'a pas de pouvoirs » pour le faire.

P.-A. D.

Nouvel accès de faiblesse des obligations françaises

LE TAUX de l'emprunt d'Etat en France à 10 ans, qui évolue à l'inverse du cours, se situe depuis le lundi 2 août au-dessus de la barre des 5 %. A l'ouverture, mercredi, il s'établissait à 5,04 %, après avoir été jusqu'à 5,12 % en séance lundi. Son équivalent en Allemagne n'est pas très loin des 5 %. A 4,88 % mercredi matin, il avait atteint 4,96 % lundi. En quelques mois, les taux longs en Europe se sont fortement éloignés de leurs plus bas niveaux, qui ont été touchés le 26 janvier en France à 3,72 %, et le 3 février en Allemagne à 3,73 %.

En Europe, la baisse du marché obligataire (les cours baissent quand les taux montent) reflète le regain de confiance des investisseurs dans la conjoncture. Une amélioration de la croissance en Europe fait craindre une résurgence de l'inflation, qui éroderait la rentabilité de leurs placements obligataires. Les investisseurs demandent donc des taux plus élevés. De plus, ils s'attendent à un relèvement des taux d'intérêt à court terme par la Banque centrale européenne (BCE) depuis que l'institution a laissé entendre que



« le biais vers un resserrement monétaire se manifeste progressivement ».

REPLI AUX ÉTATS-UNIS

Aux Etats-Unis, le marché obligataire s'est également replié. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans, la référence des investisseurs, s'est établi mardi, en clô-

ture, à 6,15 %, se rapprochant de son plus haut niveau depuis vingt mois. Dans l'attente, vendredi 6 août, de la publication du nombre de créations d'emplois aux Etats-Unis, le recul, lundi 2 août, de l'indice américain des directeurs d'achat en juillet (53,4 points en juillet, contre 57 en juin) a fait réagir les marchés financiers. Les opérateurs craignent que la Réserve fédérale américaine n'augmente ses taux d'intérêt lors de sa réunion, le 24 août.

L'institut de recherche allemand Ifo estime dans son rapport sur les perspectives pour 1999 et 2000, publié mercredi, que « la banque centrale américaine et la BCE durciront probablement légèrement leur politique monétaire en temps voulu... La croissance économique américaine doit progressivement s'affaiblir, éloignant les risques de surchauffe, tandis que la reprise dans la zone euro interviendra dans un contexte de stabilité des prix générale, et nous n'attendons donc que de petits mouvements sur les taux d'intérêt ».

Cécile Prudhomme

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Banco Santander Central Hispano (BSCH) est restée quasi inchangée mardi 3 août, à 9,2 euros, après avoir grimpé de plus de 3 % au cours de la séance. Bruxelles a donné son feu vert à l'alliance entre le numéro un bancaire espagnol et le groupe financier portugais Champalimaud, mais le gouvernement portugais a réaffirmé son opposition à cet accord (lire page 11).

● La valeur AstraZeneca a reculé mardi de 62 pence, à 2 261 pence. Au premier semestre, le groupe, issu de la fusion en avril du suédois Astra et du britannique Zeneca, a enregistré une chute de son bénéfice imposable à 1,342 milliard de dollars, contre 2,089 milliards

de dollars (chiffres pro forma) en 1998. ● Le titre du numéro un mondial des produits de dialyse, Fresenius Medical Care, a gagné mardi 3,36 %, à 66,15 euros, après l'annonce d'une progression de 25 % de son bénéfice net au premier semestre. Cette valeur va faire son entrée dans l'indice vedette de la Bourse de Francfort, le DAX, le 20 septembre.

● L'action British American Tobacco a perdu mardi 18,5 pence, à 516,5 pence. Le fabricant de cigarettes a annoncé un bénéfice inférieur aux prévisions, malgré une hausse de 13,6 %, à 661 millions de livres.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries like ABNEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAN AB, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries like ACA-A, ACA-B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: PHARMACIE. Includes entries like ASTRA -A-, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB PARTICIP -A, ABB PARTICIP -B, ABB PARTI, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: ÉNERGIE. Includes entries like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries like ALLIED DOMECQ, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: ASSURANCES. Includes entries like AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: SERVICES COLLECTIFS. Includes entries like ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

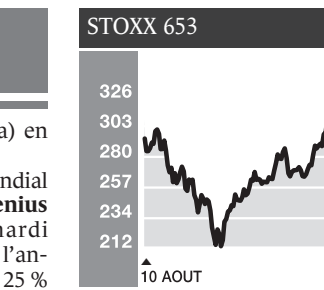


Table of stock prices for STOXX 653 index components, including Finnair, G Wimper PLC, Granada Group, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components, including Astra -A-, Elan Corp, Glaxo Wellcome, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components, including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components, including British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components, including Acciona, Acesa Reg, Aktor Sa, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components, including 3I, Almanij, Alpha Finance, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components, including Agf/Rm, Allianza Ass, Allianz Ag, etc.

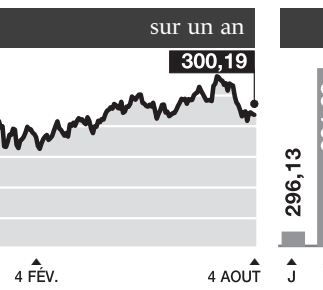


Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Finnair, G Wimper PLC, Granada Group, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Astra -A-, Elan Corp, Glaxo Wellcome, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Acciona, Acesa Reg, Aktor Sa, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including 3I, Almanij, Alpha Finance, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Agf/Rm, Allianza Ass, Allianz Ag, etc.

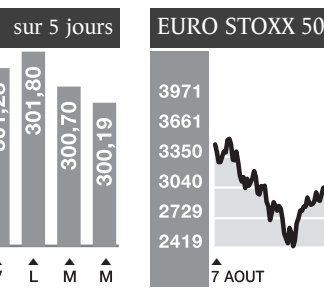


Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Finnair, G Wimper PLC, Granada Group, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Astra -A-, Elan Corp, Glaxo Wellcome, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Acciona, Acesa Reg, Aktor Sa, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including 3I, Almanij, Alpha Finance, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Agf/Rm, Allianza Ass, Allianz Ag, etc.

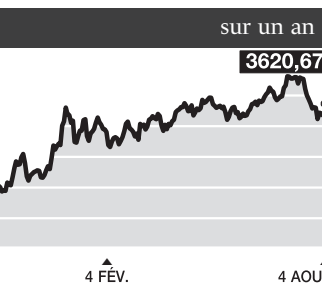


Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Finnair, G Wimper PLC, Granada Group, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Astra -A-, Elan Corp, Glaxo Wellcome, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Acciona, Acesa Reg, Aktor Sa, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including 3I, Almanij, Alpha Finance, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Agf/Rm, Allianza Ass, Allianz Ag, etc.

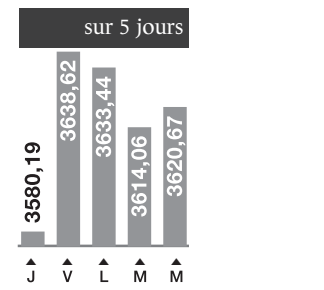


Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Finnair, G Wimper PLC, Granada Group, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Astra -A-, Elan Corp, Glaxo Wellcome, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Aker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Acciona, Acesa Reg, Aktor Sa, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including 3I, Almanij, Alpha Finance, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components, including Agf/Rm, Allianza Ass, Allianz Ag, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: AMSTERDAM. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: BRUXELLES. Includes entries like ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERCO HLD, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: FRANCFORT. Includes entries like 1 & 1 AG & CO/KGAA, AXTRON, AUGUSTA BETEILIGUNG, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: COMMERCE DISTRIBUTION. Includes entries like ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: HAUTE TECHNOLOGIE. Includes entries like ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: CODES PAYS ZONE EURO. Includes entries like France - DE, Allemagne - ES, Espagne - IR, etc.

Table with columns: Code, Cours euros, % Var. veille. Section: CODES PAYS HORS ZONE EURO. Includes entries like Suisse - NO, Norvège - DK, Danemark - GB, etc.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
OCE : Océanie - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● A l'ouverture de la séance mercredi 4 août, l'action BNP perdait 1,25 % à 75 euros, tandis que le titre Société générale reculait de 2,70 % à 169,30 euros et que Paribas abandonnait 1,78 % à 105 euros.

● Mercredi matin, les titres Elf Aquitaine et TotalFina étaient en recul respectivement de 0,55 % à 164 euros et de 0,41 % à 121 euros, alors que chaque groupe campe sur ses positions.

● L'action TF 1 gagnait mercredi matin 0,52 % à 231 euros. La chaîne privée a enregistré une hausse de 9,5 % de son chiffre d'affaires au premier semestre à 6,01 milliards de francs.

● Le cours de Groupe GTM engraiestrat mercredi un bond de 4,26 % à 98 euros. L'entreprise a annoncé mardi qu'elle cédait pour 300 millions d'euros sa société de travaux parapatroliers offshore ce qui lui permet de dégager une plus-value substantielle.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 4 AOÛT Liquidation : 24 août

Table of monthly settlements for various companies including B.N.P., Renault, Saint Gobain, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 3 AOÛT Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market listings including ADL PARTNER, AB SOFT, Alphamedia, etc.

Table of market movements for various companies including GUILLEMOT, GUYANOR ACTI, HF COMPANY, etc.

Main table of stock prices for various companies including BIC, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, etc.

Table of international stock prices including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ▲ contrat d'animation; + ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi date mardi % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

Advertisement for Actionnaires de la Société Générale et de Paribas, featuring '2 JOURS POUR APPORTER VOS ACTIONS À LA BNP' and 'RAPPROCHEMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BNP - PARIBAS'.

Table of stock prices for various companies including CLAYEUX (LY), CNIM CA#, COFITEM-COFI, etc.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 3 août

Table of SICAV and FCP funds including CDC TRESOR, FONSIACV, MUTUAL DÉPÔTS SIC, etc.

Émetteurs

Table of issuers including AGIPI, BNP ACTIONS EURO, BNP ACTIONS FRANCE, etc.

Fonds communs de placements

Table of investment funds including REVENU-VERT, SÉVÉA, SYNTHÉSIS, etc.

CIC BANQUES

Table of CIC banks including CREDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS, CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, etc.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of Legal & General Bank services including AMPLITUDE AMÉRIQUE, AMPLITUDE EUROPE, etc.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management services including CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, etc.

Table of multi-promoteur CCBP-CDC services including PATRIMOINE RETRAITE C, PATRIMOINE RETRAITE D, etc.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 5 AOÛT 1999

SCIENCES Une équipe franco-suisse vient de terminer deux forages sur le glacier de l'illimani, à 6 350 mètres d'altitude, dans les Andes boliviennes. ● CETTE AVEN-

TURE hors normes serait impossible sans l'aide des Indiens Aymaras, seuls capables de hisser le matériel à dos d'homme par moins 20 degrés, dans un air raréfié. ● CETTE ZONE

tropicale se trouvant à la confluence des échanges énergétiques entre les masses d'air des deux hémisphères, l'analyse des carottes de glace qui y sont recueillies peut fournir de pré-

cieuses données sur le climat de toute la planète, ainsi que sur le phénomène El Niño. ● LES CAPTEURS déposés sur six glaciers sud-américains révèlent une fonte im-

portante depuis les années 80. Cela pourrait avoir des conséquences dramatiques, notamment sur l'alimentation en eau de La Paz, la capitale bolivienne.

A la recherche des secrets du climat sur le toit des Andes

Des chercheurs forent la glace au sommet de la montagne Illimani, en Bolivie, pour tenter de reconstituer l'histoire des fluctuations climatiques, ainsi que l'ampleur et la fréquence des phénomènes El Niño depuis la dernière grande glaciation, il y a environ vingt-cinq mille ans

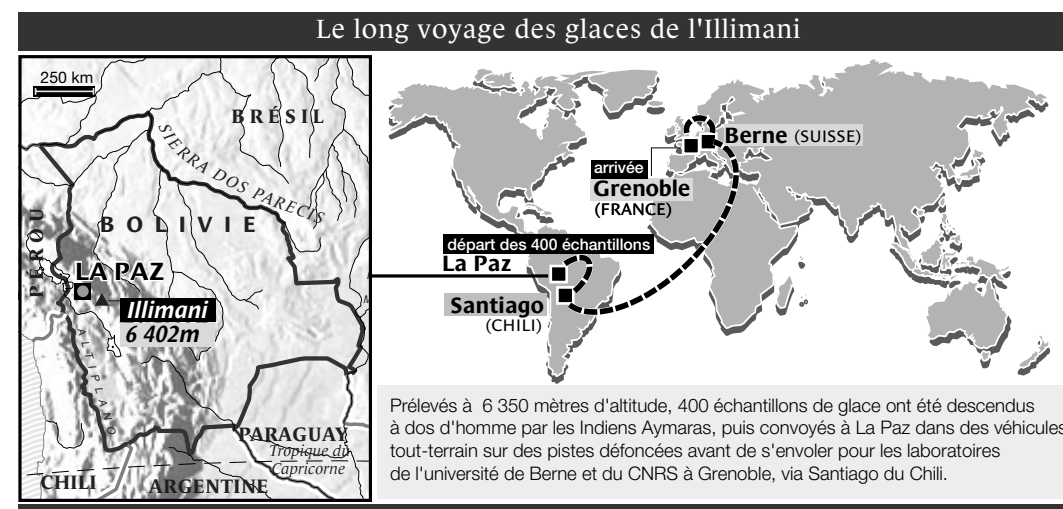
ILLIMANI (Bolivie),
de notre envoyé spécial

Au lever du jour, les brumes tièdes qui montent de l'Amazonie font une parure vaporeuse à la montagne Illimani. Trois cimes immaculées ont percé les nuages pour se réchauffer aux rayons pâles du soleil. La douzaine de scientifiques français et suisses qui ont planté leurs tentes sous le sommet, à 6 350 mètres, poursuivent leur nuit chaotique : une tempête de neige a soufflé dix heures d'affilée, abaissant la température aux alentours de -20°C. Au réveil, le givre recouvre les duvets, et l'oxygène dans l'air est toujours aussi rare (40 % environ de sa teneur au niveau de la mer).

Vers 9 heures, des zombis emmitouflés dans des anoraks remboursés rejoignent à pas lents la tente réfectoire où un Indien aymara leur offre un bol de porridge et du café brûlant. Pour tous ceux que le soroché - le mal de l'altitude - taraudent, une infusion de feuilles de coca fera l'affaire. Les langues se déglètent, les visages s'éclairent.

« Nous atteindrons le bedrock les premiers, dès ce matin ! », lance, provocateur, Patrick Ginot, un théoricien français du Paul-Scherrer Institut (PSI, Berne), responsable du « forage suisse ». Traduction : après six jours à creuser le glacier, son équipe pense atteindre le socle rocheux en quelques heures. Le bout du tunnel, en somme. Robert Gallaire, l'hydrologue de l'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-Orstom), qui dirige le deuxième carottage, commencé trois jours plus tard, sourit, incrédule.

Au-delà de cette amicale course de vitesse sur le toit des Andes, tous les chercheurs de l'expédition « Illimani 99 » ont uni leurs efforts pour arracher ses secrets à la grande dame blanche qui domine La Paz. Grâce à deux forages à sa cime, ils espèrent reconstituer l'histoire climatique du continent depuis la dernière grande glaciation, il y a vingt à vingt-cinq mille ans. Car le glacier est



Prélevés à 6 350 mètres d'altitude, 400 échantillons de glace ont été descendus à dos d'homme par les Indiens Aymaras, puis convoyés à La Paz dans des véhicules tout-terrain sur des pistes défoncées avant de s'envoler pour les laboratoires de l'université de Berne et du CNRS à Grenoble, via Santiago du Chili.

comme un livre : « Tout est inscrit sous nos pieds, bien conservé dans la glace, mètre après mètre. Il faut juste savoir le prélever puis le déchiffrer », confie Bernard Francou, géomorphologue du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), en poste en Equateur à l'IRD, qui parcourt les glaciers des Andes depuis dix ans.

A partir des variations des isotopes de l'oxygène et de l'hydrogène de la glace en fonction des températures, les scientifiques espèrent identifier les alternances des périodes chaudes et froides, des années pluvieuses et des grandes sécheresses, mais aussi les principaux épisodes d'El Niño, leur fréquence et leur ampleur ; ou même retracer l'origine des précipitations entre l'océan Atlantique, le Grand Sud polaire et le Pacifique.

Grâce aux gaz emprisonnés dans les bulles d'air de la glace, ils pourront recouper ces données et les dater en partie. Les poussières les renseigneront sur les périodes sèches mais aussi sur les éruptions volcaniques majeures dans la cordillère et les grands incendies en Amazonie. Les éléments-traces comme le mercure raconteront l'arrivée des conquistadores et les premières prospections aurifères. Quant aux pollens et aux restes

d'insectes, ils aideront à reconstituer l'évolution des paysages et à dater des sections de la carotte grâce à la méthode du carbone-14. Tout est écrit, en lettres invisibles, dans cette glace translucide...

L'autre grand objectif de l'expédition est de percer au jour le fonctionnement des glaciers boliviens. « Depuis 1991, nous avons étudié des glaciers de moindre altitude. Mais, pour comprendre leur dynamique à long terme, il fallait remonter jus-

qu'au Chacaltaya, en pleine décomposition.

Sous une grande tente blanche arrondie comme un igloo, l'équipe suisse se tente de relever son pari. Patrick Ginot, du PSI, est aux commandes du carottier, et Bernard Francou, du CNRS, mesure sur un établi chaque section de glace, d'environ 70 centimètres de longueur, qui sort du trou, puis l'emballote dans un sac de plastique étiqueté. Depuis plus d'une

« Nos données radar laissent penser que le socle se situe peu après 135 mètres », assure Bernard Francou, qui lèche « un morceau de glace millénaire »

qu'à la dernière grande glaciation. Pour cela, il faut disposer d'une sacree épaisseur de glace et être suffisamment haut pour éviter que les fontes annuelles ne viennent, par infiltration, polluer les couches inférieures et mélanger les strates accumulées au cours des millénaires », explique Bernard Pouyaud, hydrologue de l'IRD en Bolivie et responsable de la mission. Exeunt, donc, les glaciers inférieurs à 5 800 mètres comme celui du Zon-

heure, la tête foreuse s'enfonçait toujours plus loin dans la glace sous son propre poids et celui du câble (près de 55 kg au total). Aucun signe de roche à 130 mètres, toujours les mêmes copeaux de neige, les mêmes sections de glace diaphane. « Nos données radar laissent penser que le socle se situe peu après 135 mètres », assure Bernard Francou, qui lèche avec jubilation « un morceau de glace millénaire ».

A 135 mètres, toujours pas le moindre caillou. Sous la tente, le silence règne. Tous les yeux sont rivés sur le câble qu'accompagne de la main Patrick Ginot. Lui fixe les aiguilles du boîtier, qui lui communiquent la tension exercée par la foreuse : « C'est de plus en plus mou », marmonne-t-il. Et si le forage n'était pas bien vertical et épousait une pente invisible ? Ou si le radar n'avait pas vu une crevasse ? Aucune datation ne serait alors fiable et l'histoire climatique bien difficile à reconstituer. A 137 mètres, toujours rien. Les visages exténués des chercheurs se creusent.

Midi. Les neiges éternelles brillent au soleil. Soudain, Patrick Ginot fait un bond. Il saisit la partie supérieure du carottier : « Là, regardez ce grain. C'est du mica ou quelque chose du genre. Le bedrock est tout proche ! » Le long câble d'acier replonge dans les entrailles du glacier. Premiers frissons des potentiomètres à 12 h 24, tressaillement du câble dans la foulée. « Je l'ai ! Je l'ai ! », s'écrie le jeune foreur sous les applaudissements et les cris. L'équipe du forage voisin accourt, tout le monde se congratule. Patrick Ginot insiste pour briser les dents de sa tête de forage sur le roc. « C'est la tradition, un sacrifice en l'honneur de la montagne », lance-t-il entre rire et larmes. A la base de la dernière section glacée de ce forage long de 138,72 mètres, des cailloux vert sombre confirment le succès.

Trois jours plus tard, ce sera au tour de l'autre équipe de pouvoir souffler, en atteignant le socle rocheux à 136,72 mètres de profondeur. Une nouvelle aventure peut alors commencer. Celle des analyses et des interprétations climatiques, véritable puzzle historique. Dès septembre, lors d'une réunion à Paris de toute l'équipe, chacun se livrera à un drôle de marchandage. L'enjeu : récupérer pour ses études le maximum de centimètres de cette mémoire congelée de l'illimani, mythe éternel des Andes.

Vincent Tardieu

Comme neige au soleil

« Dans quinze à vingt ans, le glacier du Chacaltaya aura disparu, comme tous ceux situés à moins de 6 000 mètres », assure Bernard Pouyaud, hydrologue à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de La Paz. Six glaciers en Bolivie, au Pérou et en Equateur, ont été équipés de réseaux de sondes et de capteurs par l'IRD et ses partenaires latino-américains, dans le cadre du programme « Neige et glaciers tropicaux ». Depuis les années 80, les températures locales augmentent, les précipitations sont plus irrégulières, et la fonte incessante : 5 mètres à 30 mètres de recul du front glacier par an au Zongo. Le phénomène s'accélère en période d'El Niño. Les conséquences peuvent être dramatiques car les glaciers du Zongo alimentent aux deux tiers la capitale bolivienne en eau et électricité. Les autorités du pays ont donc peu de temps pour s'équiper en barrages de rétention des eaux de pluie.

Les Indiens aymaras au service de la science

ILLIMANI (Bolivie)
de notre envoyé spécial

Sans eux, il n'y aurait ni forage ni carottes de glace. Principale ethnie indienne des cordillères et vallées andines, les Aymaras ont constitué, tout au long de l'expédition « Illimani 99 », une équipe de guides, de porteurs et de cuisiniers d'une grande efficacité. En l'absence de tout hélicoptère d'altitude en Bolivie, une quinzaine d'entre eux ont dû hisser à dos d'homme, depuis le camp de base, de 4 500 mètres jusqu'au sommet, à 6 350 mètres, l'ensemble des deux carottiers (75 kg chacun), leur groupe électrogène et son carburant, l'équipement scientifique, le matériel de campement, les sacs et le ravitaillement d'une douzaine de chercheurs pour plus de dix jours. Ce qui dépasse allègrement la tonne à une altitude où le moindre effort relève de l'exploit.

Bien adaptés et connaissant parfaitement leur montagne, ces Indiens ont réussi ensuite le sauvetage des deux carottes de glace. Une véritable course contre la montre : l'évacuation des quatre cents sections gelées devait, en effet, se faire de nuit et à l'aube pour éviter leur fonte, avec un stockage à mi-parcours dans des caves creusées à même la

glace, au camp du Nid du Condor (5 500 mètres). A la fin de l'expédition, la plupart des Aymaras ont dû effectuer plusieurs allers-retours dans la même journée entre le camp de base et le Nid du Condor, qu'il neige ou qu'il vente...

SALAIRES COMPÉTITIFS

Au camp de base, plusieurs 4 x 4 équipés de caisses isothermes réfrigérées les attendent. Une fois chargés, ces véhicules regagnent au plus vite La Paz pour stocker leur or blanc à -18 °C, dans les frigos de l'aéroport. Mais la piste jusqu'à la capitale bolivienne, ouverte il y a plusieurs décennies par des mineurs venus exploiter les filons d'argent, d'étain ou de zinc de l'illimani et, plus récemment, les terres rares et minerais précieux comme l'antimoine ou le tungstène, est déplorable. Les éboulements et les ornières abondent. L'équipe a dû payer d'autres Indiens pour la remettre en état.

Le 15 juin dernier, l'ensemble des carottes de l'illimani ont pu enfin s'envoler pour Santiago, puis rejoindre Zurich. En Suisse, la première carotte en kit a gagné sans encombre les entrailles frigorifiques de l'université de Berne, tandis que la seconde a pu intégrer,

par camion spécial, celles du laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement (CNRS), à Grenoble.

Si les chevilles ouvrières de ce succès ont pu trouver leur compte dans cette expédition grâce à des salaires très compétitifs en Bolivie - entre 250 FF et 400 FF par jour, selon les tâches -, on peut s'interroger sur le regard des Aymaras sur ce double forage à 6 350 mètres. En ont-ils compris le sens ? Ont-ils été choqués que l'on perfore la cime de leur montagne sacrée, comme le furent d'autres Indiens, en 1997, lors du carottage du volcan Sajama ?

La réponse apportée par Frantz Cospé, un métis aymara qui travaille régulièrement pour la Compagnie bolivienne d'énergie électrique sur une montagne voisine, le Huayna Potosi, traduit bien le pragmatisme de ce peuple de l'extrême : « Une bonne perforation de l'illimani nous permettra de savoir combien d'années il lui reste à vivre. C'est important pour nous car nous vivons de ses glaces. Elles nous fournissent à la fois de l'eau pour l'agriculture et l'électricité, et des touristes pour le complément ! »

V. T.

TROIS QUESTIONS À...

BERNARD POUYAUD

1 Hydrologue à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en Bolivie, vous avez dirigé l'expédition « Illimani 99 ». Quel est l'intérêt de ce forage après ceux effectués par le Byrd Polar Research Center de Columbus (EU) au Pérou et au Sajama bolivien ?

Ces carottages sont complémentaires - nous avons aussi participé à celui du Sajama - et leurs données doivent permettre de reconstituer avec précision l'histoire climatique de l'ensemble du continent. Les glaciers du Pérou et du volcan Sajama subissent, en particulier, les masses d'air polaires venues de l'Antarctique, tandis que l'illimani est, en quelque sorte, la sentinelle avancée des Andes sur l'Amazonie et témoigne surtout de l'influence de l'Atlantique. L'an prochain, nous forerons le volcan équatorien du Chimborazo, qui vit, lui, au rythme du Pacifique. Un site idéal pour étudier le phénomène El Niño sur plusieurs millénaires.

2 Depuis les années 70, des forages de plus de 1 000 mètres sont effectués en Antarctique et au Groenland. En quoi ceux des glaciers andins sont-ils nécessaires ?

Parce que les tropiques sont le moteur des grands échanges énergétiques entre les masses d'air du globe et sont à la confluence des échanges entre les deux hémisphères. Leurs 2 700 kilomètres carrés de glaciers peuvent fournir de précieux renseignements sur le climat de la Terre. Ce n'est pas le cas des glaces polaires, qui mobilisent, pourtant, plus de 90 % des moyens financiers en matière d'études glacières.

3 Vous vous êtes focalisés, pour l'illimani, sur trois échelles de temps...

Tout d'abord, nous examinerons de près les cinquante dernières années, qui correspondent grosso modo aux trente premiers mètres de la carotte. Cela nous permettra de préciser l'évolution du climat actuel en nous appuyant sur les données des stations météorologiques de Bolivie. Puis nous nous attacherons aux cinq derniers siècles, soit 50 mètres à 80 mètres de glace, afin de mieux dater et connaître les caractéristiques du petit âge glaciaire dans les Andes, autour de 1550 à 1850. Ce sera l'occasion, aussi, de connaître l'occurrence et l'ampleur des phénomènes de type El Niño depuis cinq cents ans. Enfin, sur une période remontant de 15 000 ans à 25 000 ans - les derniers mètres de la carotte, soit 130 mètres à 140 mètres -, nous allons étudier les grandes fluctuations climatiques depuis la dernière glaciation. En recoupant ces données avec les études des sédiments lacustres des salars - anciens lacs asséchés - boliviens, nous espérons préciser l'extension des immenses paléolacs de l'Altiplano, dont le lac Titicaca est un vestige en miniature.

Propos recueillis
par Vincent Tardieu

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

Les nouvelles technologies : les hommes, les entreprises, les produits pour entrer et vivre dans le XXI^e siècle.

La Creuse ou l'exotisme à la française

VASSIVIÈRE

de notre envoyée spéciale
« Ici, on mesure la valeur du temps et du silence. On entre en contact avec la terre et ses odeurs », explique une Parisienne convertie à la Creuse depuis peu. Cachée entre le Berry, l'Auvergne et le Poitou, l'ancienne province de la Marche se découvre et s'approprie au fil des promenades. Celui qui la traverse sans s'arrêter ne retient souvent que Guéret, le chef-lieu sans charme cruellement éreinté par l'écrivain Marcel Jouhandeau dans *Chaminadour* (1934), et oublie les austères bourgades des bords de route, telle Sardent, où Claude Chabrol - natif de l'endroit - posa l'intrigue du *Beau Serge* en 1958.

Pourtant, lorsqu'il s'écarte des sentiers battus - on peut rouler une heure sans croiser de voiture, ni traverser un hameau -, le voyageur s'engage dans une promenade hors du temps. Avec moins de 130 000 habitants au dernier recensement (pour 500 000 bovins), la notion de désert français prend tout son sens. La population de ce département, la plus âgée d'Europe (33 % de plus de 60 ans), a diminué de moitié depuis les années 1910. L'homme semble absent, comme aux Cascades d'Augerolles, qui peinent à se frayer un passage dans la noire forêt de Saint-Pardoux.

Il faut se laisser porter vers les vestiges perdus, voie romaine ou pont de pierre, tels le pont Peri et le dolmen de Ponsat à Saint-Georges-la-Pouge, ou le pont Senoueix à Saint-Marc-à-Loubaud. Le mystère qui se dégage de ces sites isolés a fait naître des légendes : près de Boussac, les Pierres Jaumâtres, amoncelle-

On pourrait s'arrêter à Guéret et regretter son manque de charme. Mais la Creuse mérite mieux qu'une pause-déjeuner. Il faut oser la parcourir, longer ses vallées, gagner ses plateaux, pénétrer ses chapelles et ses châteaux. Et savourer son calme.

ment de boules cyclopéennes de granit, ou, aux environs du lac de Vassivière, la rigole du Diable au parcours torturé. Entassement de rochers creusés en escalier au cœur d'un bois de chêne, la Pierre aux neuf gradins, près de Soubrebot, aurait servi à des rites sacrificiels.

Sur les hauteurs du plateau de Millevaches - qui affiche des densités de 2 à 9 habitants au km² -, l'emprise de la nature est telle que l'on ose à peine troubler le silence de ces lieux modifiés peu à peu par un reboisement intensif de résineux. Les contrastes sont là. Au cœur du plateau, à quelques kilomètres de Gentoux, on plonge en plein Moyen Âge dans le domaine de Pailler. Près de la chapelle des Croisés (XII^e siècle), un couple de passionnés a recréé un jardin médiéval où les parfums



de la rose chiffonnée de Damas se mêlent à ceux de la mandragore et de la coriandre. Alentour, les prairies - qui virent à l'ocre après la fauche - ponctuées par le pelage roux des vaches limousines et le vert des arbres à perte de vue évoquent les « verdure » marchoises, qui firent la renommée des tapisseries d'Aubusson aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Au nord du département, ce sont les peintres impressionnistes, sous la conduite d'Armand Guillaumin, qui trouvèrent dans la vallée de Crozant et à Fresse-lines, au confluent des deux Creuses, une source d'inspiration. Lorsqu'on l'aborde d'en haut, le panorama est saisissant : ruines de la plus importante forteresse de la Marche - ancienne demeure des Lusignan - qui surplombe le lit sombre du cours d'eau et s'accroche à des falaises verdoyantes, ponctuées du pourpre des digitales et de l'argent du granit.

George Sand, la voisine de No-hant, aimait fréquenter cette vallée encaissée en compagnie de Chopin. « *La Creuse*, écrivait-elle au cours d'une de ses escapades, est peut-être la plus belle rivière du



PHOTOS JOSEPH CLAUSS

monde, au mois d'avril, en cet endroit-là. Elle dessine de grandes courbes immobiles et transparentes dans de hautes coupures taillées en amphithéâtre et tapissées de l'éternelle verdure de buis. » Les promeneurs d'aujourd'hui, qu'ils soient à pied, à cheval ou à vélo, ne s'y sont pas trompés. La Creuse a d'ailleurs accueilli en mai la première manche de la Coupe de France de VTT et on annonce l'ouverture d'un centre

VTT des Monts de Guéret en janvier 2000, pour offrir des parcours clés en main. « Pendant longtemps, on a eu le complexe de la tradition et du rustique. Aujourd'hui, on met en avant l'authenticité et l'excellence des produits du terroir », explique Christiane Taboury, du comité départemental du tourisme, ravie de l'accroissement qualitatif de l'hôtellerie et des tables d'hôtes pour ces visiteurs en quête de

Près de Royère-de-Vassivière, les eaux de la tortueuse Rigole du Diable, l'un des nombreux lieux de légendes de la Creuse (ci-dessus).

Dans le parc du Centre d'art contemporain installé sur l'île de Vassivière, « Point de vue », une sculpture de Bernard Pages (ci-contre).

Les ruines d'une des plus anciennes forteresses de la Marche à Crozant, site apprécié des impressionnistes et de George Sand (à droite).

vraies valeurs. Mais la Creuse, c'est aussi la pierre domestiquée par les maçons du pays qui émigrèrent en masse vers Paris au XIX^e siècle et participèrent largement aux grands travaux haussmanniens. Figure de proue de ces migrations saisonnières qui cessèrent en 1914, Martin Nadaud, ouvrier du bâtiment et député du département sous la deuxième et au début de la troisième République.

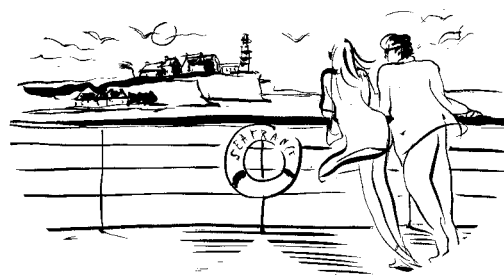
L'art du fil à Aubusson

Des tentures champêtres aux fauteuils du paquebot *Normandie*, en passant par les sacs de dame, les ateliers de la Marche n'ont cessé de produire depuis la fin du XIV^e siècle, élevant Aubusson au rang de capitale mondiale de la tapisserie. Les eaux acides de la Creuse - adaptées à la teinture des laines - auraient attiré les premiers li-ciers dans cette région, qui abritait déjà des fabriques de drap. Une hypothèse plus aboutie attribue l'émergence de cet artisanat d'art à la venue d'ouvriers flamands après le mariage de Marie de Hainault au comte de la Marche, Louis de Bourbon. A son apogée aux XVII^e et XVIII^e siècles, la tapisserie s'est ensuite confinée dans l'imitation de la peinture.

Le genre s'est renouvelé dès les années 30, avec notamment Jean Lurçat et ses fables animalières. Soucieux de redonner une identité à cet art, les rénovateurs se sont concentrés sur une palette de 20 à 50 couleurs, quand leurs pairs en employaient jusqu'à 2 000 pour faire de véritables peintures de laine. Aujourd'hui les commandes se font plus rares. Entre les bourgades d'Aubusson et de Felletin, une centaine de personnes vivent de la tapisserie. On en comptait 2 000 vers 1920.

LES TRAVERSÉES

GALAIS/DOUVRES



G.M.P./P.ROUSSEAU

Week-end John Singer Sargent à Boston

Dès la première salle, on est transporté, au sens fort, par la tranquille assurance des toiles, reflet du talent d'un peintre américain qui fut un portraitiste incomparable. Né en 1856 à Florence, mort à Londres en 1925 et bostonien de cœur. L'exposition du Musée des beaux-arts de Boston, auparavant à la Royal Academy, à Londres, s'intitule simplement « John Singer Sargent ». Pour ses admirateurs, cela suffit. Que ne feraient-ils pour contempler *Les Filles d'Edward Darley Boit*, peintes en 1882, alors qu'il n'avait que vingt-six ans, le *D Pozzi*, « diaboliquement beau », ou *Henry Lee Higginson*, fondateur du Boston Symphony Orchestra. Toujours noter les doigts. De l'altière et sensuelle *Madame X*, boudinés et serrés par l'alliance, ceux, effilés et bagués, de Robert-Louis Stevenson, mains longues et fines sur la soie noire ou gantées (*Lord Ribblesdale*), oisives et déliées dans la plupart des cas, reposant sur la texture lumineuse du blanc, pour lequel il a une prédilection.

Puis vient la période impressionniste et la lumière, toujours, déchiquetée par des stores (*La Chambre d'hôtel*) ou une tonnelle. Eblouissante, voici *Lady Agnew of Lochnaw* (ci-dessous). Toile charnière. Désormais, il peint quelque quatorze portraits par an. Il ne fait pas que cela. *Fumée d'ambre gris*, orientaliste et mystérieux, annonce les aquarelles vénitienes ou intimistes, floues et lumineuses, où percent des visages d'une étonnante précision. Et voici *Intérieur à Venise*, en l'occurrence le salon du palazzo Barba-



MFA BOSTON

ro, décrit par Henry James, un ami intime, dans *Les Ailes de la colombe*. L'un et l'autre ont compris, dit la notice, l'essence de l'ère victorienne, Sargent étant le contrepoint visuel des romans de James. Prolongements à l'Isabella Stewart Gardner Museum (derniers paysages), à la Boston Public Library (peintures murales), au Fogg Art Museum de l'université Harvard, à Cambridge et au Musée d'art de Portland (à 185 km de Boston), ce dernier d'une richesse muséographique si étonnante qu'elle mérite que l'on s'y déplace. Restant dans l'ambiance européenne de ses toiles, on arpentera North End, l'ancien quartier irlandais devenu italien, Beacon Hill, antique et fraîche, vieilles maisons et grappes de fleurs, Newbury Street, élégante et conviviale, ses terrasses de café occupant le trottoir et, sur l'autre rive de la Charles River, où évoluent des rameurs, l'intellectuelle Cambridge.

de notre envoyée spéciale, Danielle Tramard

- ★ Expositions John Singer Sargent jusqu'au 26 septembre (Fogg Art Museum jusqu'au 5).
- ★ Air France (tél. : 0802-802-802) : vol quotidien Paris-Boston à partir de 2 644 F (403 €) A/R.
- ★ Hôtels : si l'on est fortuné, on descendra au Four Seasons ; épris de modernité, au Regal Bostonian ; inconditionnel de Sargent, qui y séjourna, au Fairmont Copley Plaza ; attaché au style anglais, au Lenox ; mao, à l'Omni Parker House, où Ho-Chi-Minh fut cuisinier. La plupart ont des forfaits Sargent.
- ★ Gastronomie : on se souviendra d'un repas au Season, le restaurant étoilé du Regal Bostonian, et de Mamma Maria's.
- ★ Visite décoiffante de la ville avec le Boston Duck Tour, sur des véhicules amphibies qui débarquèrent en Normandie (140 F, 21 €, réserver). A Cambridge, descendre au Charles et dîner à Up Stairs at the Pudding. Renseignements au bureau d'informations de Boston, Nouvelle-Angleterre, au 01-44-77-88-07.

DÉPÊCHES

■ **BAINS DE NATURE EN NORMANDIE.** Le pays de Lyons-Andelles (Eure) organise des balades thématiques avec un guide sur la flore, la faune, les sites et les légendes locales. On peut suivre les rives de la Lieure, écouter les oiseaux nocturnes, découvrir l'abbaye cistercienne de Fontaine-Guérard, épouser les méandres de la Seine et observer l'éclipse du 11 août. L'office du tourisme (tél. : 02-32-49-31-65) peut conseiller hébergements de charme et bonnes tables.

■ **VITRINE RHÔNE-ALPINE.** Le comité régional du tourisme (tél. : 04-72-59-21-59) diffuse *Villes et patrimoine de Rhône-Alpes*, inventaire des 870 lieux les plus représentatifs, de Lyon à Montélimar, via le Beaujolais, Vienne, Roanne, Pérouges, Romans et les lacs du Bourget et d'Annecy. Ouverts toute l'année, comme quelque 2 000 monuments historiques et 200 musées. Associé à un chéquier « Rendez-vous » de 100 coupons offrant réductions ou gratuits dans plus de 50 sites et 44 hôtels et restaurants, à Lyon, Grenoble, Chambéry et Annecy.

■ **UN GUIDE POUR TREMPER.** Catherine Tingherian a fait le tour de France de la thalassothérapie : 320 pages d'informations, impressions, « coups de cœur » et « coups de cafard ». Un guide précieux pour préparer son voyage, son séjour et son retour, connaître les critères de qualité, les vertus de l'eau de mer, les bienfaits à attendre des cures et soins. Pour chaque centre sont présentés spécialités, installations, accueil, soins esthétiques, activités sportives et culturelles, restauration, et hébergement (avec les meilleures chambres) ainsi qu'un choix d'hôtels et un aperçu de la région. *Guide Thalassothérapie & Bien-être* (Editions Ellébore), 129 F (20 €).



Carnet de route

● **Repères.** Rude et monotone en hiver, la Creuse s'apprécie surtout de mars à novembre. En automne, de belles couleurs et des champignons (girolles, cèpes...) à profusion.
 ● **Étapes.** S'informer auprès du comité départemental de tourisme de Guéret (tél. : 05-55-51-93-23). Bonnes adresses : le château de La Chassagne (tél. : 05-55-64-55-75), à Saint-Hilaire-le-Château, luxueuses chambres d'hôtes, 600 F (91 €) ou 650 F (116 €) la chambre double. Sur le plateau de Millevaches, la commanderie de Pailler (tél. : 05-55-67-91-73) évoque l'histoire des chevaliers et des maçons de la Creuse, 290 F (52 €) la chambre double, 95 F (17 €) le repas paysan ou le menu médiéval. Au cœur d'Aubusson, Le France (tél. : 05-55-66-10-22), et à Saint-Pardoux-le-Neuf, la demeure XVIII^e des Dumontant (tél. : 05-55-66-23-74).
 ● **Tables.** Principales spécialités de cette cuisine campagnarde plutôt sommaire, le pâté aux pommes de terre, le fondu creusois

(fromage-frites !) et le creusois, un gâteau aux noisettes. Meilleure table du département, Le Thaurion (tél. : 05-55-64-50-12), à Saint-Hilaire-le-Château, valorise les produits du terroir (pavé de bœuf limousin aux girolles, foie gras aux pruneaux), menus de 98 F à 320 F (de 17 € à 57 €). Dans un ancien corps de ferme, Les Mille Sources (tél. : 05-55-66-03-69), à Saint-Marc-à-Loubaud, sert canard et gigot d'agneau cuit à la ficelle, menus à 140 F et à 200 F (25 € et 25 €). Perdue sur le plateau de Millevaches, à Pigerolles, la ferme-auberge des Chatoux (tél. : 05-55-67-90-68) ; au menu (80 F et 100 F, 14 € et 17 €) : veau en croute, tourte aux cèpes, en fonction des envies de la patronne.
 ● **Randonnées.** 3 400 km de sentiers, dont 1 300 entretenus par le conseil général. Renseignements au 05-55-51-93-23. Pour le VTT, l'association Creuse Oxygène (tél. : 05-55-61-97-90).
 ● **Pêche.** Dans les eaux du Thaurion, de la Creuse et de leurs affluents, on traque la truite fario. Poissons blancs

dans les nombreux plans d'eau du département. Un choix de gîtes et d'hôtels de pêche avec séjours organisés (tél. : 05-55-52-87-50). Noter, du 25 au 29 août, les 4^e Rencontres internationales de la carpe, à l'étang de la Chaume, à Azerables. Renseignements au 05-55-63-51-50.
 ● **Jardins.** Les particuliers en ouvrent certains : près d'un manoir des XV^e et XVII^e siècles, les jardins de la Crinaldière, à Saint-Germain-Beaupré (visites sur rendez-vous au 05-55-63-80-99). A Villejoint, près de Crozant, les jardins du Clos de la Forge (tél. : 05-55-89-82-59), visites à 17 heures jusqu'au 15 septembre, sauf le lundi.
 ● **Expositions.** « Bilan/actualité 1991-1998 », au Centre d'art contemporain de Vassivière, jusqu'au 26 septembre (tél. : 05-55-69-27-27). « Les marches du ciel, tapisserie et expressions du sacré », œuvres de Lurçat, Le Corbusier, Dom Robert, au Musée départemental de la tapisserie à Aubusson (tél. : 05-55-66-33-06) et à l'église du château, à Felletin (tél. : 05-55-66-54-60), jusqu'au 3 octobre.

A tous prix

● **2 930 F (446 €) : une randonnée guidée d'une semaine dans le Caroux**, massif le plus méditerranéen des Cévennes du Sud. Une citadelle de gneiss qui, l'été, se drape dans le mauve tendre des bruyères. Du sommet de l'Espinouse, on découvre les alpages aveyronnais, les champs de seigle cernés de murettes de pierres grises, des fermes aux toits de lauzes et des prairies. Une randonnée douce (de 5 à 6 heures de marche quotidienne) programmée par Les Marcheurs du Caroux (tél. : 04-67-95-68-49) jusqu'en septembre. Prix par personne avec hébergement dans des gîtes confortables, cuisine du terroir et transport des bagages. Egalement

proposées, une randonnée « bridge » et des balades en étoile, à partir de Cabrillac, au cœur du parc national des Cévennes.
 ● **3 763 F (574 €) : la découverte d'une Espagne verte**, loin des sentiers battus, des plages bondées et des nuits enfiévrées des grandes villes. Le voyageur Marsans propose d'y séjourner 8 jours/7 nuits, dans des gîtes ruraux ou de petits hôtels de charme dont la taille humaine (rarement plus de 30 chambres) garantit un accueil familial. Muni d'un carnet de sept coupons, on réserve son hébergement au gré de ses envies. Le prix indiqué, pour une personne, et valable jusqu'au 31 octobre, comprend le vol régulier Paris-Madrid A/R, la location d'une voiture de catégorie A en

kilométrage illimité pour une semaine et 7 nuits en chambre double. Dans les agences de voyages (tél. : 01-53-34-40-01).
 ● **14 900 F (2 271 €) : une découverte de la Corée du Nord** proposée, du 6 au 14 septembre, par Cosmopolis (tél. : 01-53-59-53-60), un voyageur qui conjugue tourisme et politique. Le circuit permettrait d'assister à la fête nationale et, en dehors de Pyongyang, de visiter Panmunjon, lieu de l'armistice de 1953, et de rencontrer des militaires nord-coréens, près de la ligne de démarcation. Egalement au programme, les principaux hauts lieux culturels. Prix par personne, en chambre double et pension complète avec les vols de Paris via Pékin. Extension possible en Corée du Sud.

Sa formule « quand le bâtiment va, tout va », reste présente dans les mémoires. L'amour de la pierre est toujours inscrit dans le granit des maisons paysannes patinées de gris-argent. Dans le minuscule hameau de Masgot, François Michaud, paysan et sculpteur autodidacte du siècle dernier, a perché sur un mur ou posé à l'entrée d'un champ des figures animalières ou des personnages à l'expression naïve. Ponctuation de modernité sur le lac de Vassivière, le Centre d'art contemporain a repris les matériaux du terroir : bois, brique, granit. Posés sur une île depuis 1991, la longue galerie rectiligne et le phare conique font écho au barrage de ce plan d'eau de plus de 1 000 hectares, à cheval sur la Creuse et la Haute-Vienne. Autour des salles d'exposition, le parc de sculptures utilise le paysage : eau d'encre, grèves, bruyères et conifères. Atypique dans ce département figé, Dominique Marchès, directeur du centre, garde les pieds



sur terre. « La difficulté, c'est d'être coincé entre le Val de Loire et le Périgord. Il faut donc, pour promouvoir un tourisme culturel, s'appuyer sur ce qu'offre la nature et sur un patrimoine architectural plutôt intime », note-t-il. Et de constater qu'« à l'échelle européenne, il y a peu de poumons de cette sorte ». Dans ce département qui a du mal à communiquer – son slogan

fut, un temps, « la Creuse, c'est encore un secret » –, les initiatives individuelles se rejoignent peu à peu. Le Pôle d'économie du patrimoine, lancé officiellement en juin, devrait aboutir en 2000 à un recensement et à une mise en réseau sur Internet des ressources, laissant présager un avenir tourné vers l'extérieur. Les néo-ruraux de l'an 2000 ont compris les vertus de cette terre vierge, à l'instar de Christine et Julian Last, chasseurs de têtes qui, par téléphone, traquent des cadres internationaux dans l'industrie pharmaceutique et la publicité à partir de Vidaillat. Un village d'une centaine d'habitants qui a vu successivement fermer son école et son épicerie-bistrot-menuiserie. Le couple d'Anglais s'enthousiasme : « La Creuse n'est pas corrompue par un tourisme de masse. En France, il y a peut-être des départements plus beaux mais ce vide, ce calme... »

Anne-Laure Quilleriet

hoverspeed

calais ■ douvres
 boulogne ■ folkestone
 dieppe ■ newhaven

aller-retour 5 jours

voiture et 5 passagers à partir de

1213,52 FF*

appelez dès maintenant au

0800 90 17 77

ou contactez votre agence de voyages

EVA SION
 Publicités

Prix sacrifiés pour plus de 2000 VOYAGES DE DERNIERE MINUTE !!!

Spécial départs immédiats !
 Prix exceptionnels à saisir : + de 11 000 départs !

3617 airévasion
 Vols, séjours, circuits, croisières à prix discount !

3617 écovoyage

Voyages aux enchères !
 Mise à prix : 100F

3617 AIRPORT

HE 605 8 392 299 659 - 3617 - 5,57 F/min - U7 01397 0006 - Tel. 0 800 853 832 *Taxes en plus

CRETE HÔTEL MINOS PALACE 5*
 Un hôtel luxueux, dans un site admirable, Aghios Nikolaos
 DÉPART PARIS et LYON les lundis.
 Vols directs + Hôtel MINOS PALACE 5*
 7 nuits ou 14 nuits EN 1/2 PENSION.
 Départs le 16 Août (à partir de). Base 2 pers.
 8J/7N : **5 200 F**
 15J/14N : **8 100 F**
 Réduc. enfant -12 ans (maxi 2 enf.) : 50% (sur le séjour). Taxes aéroport : à ce jour + 225 F / personne.
 Internet : www.directours.fr
 Minitel 3615 Directours (2,23 F/min)
 Agence au 90 av des Champs Élysées. Paris.
Tél 01.45.62.62.62

Directours
 Membre SNAV - Garantie APs

3617 VAC 2000
LE SOLEIL EN DEGRIFFE
 3000 vols, séjours, week-ends & croisières en France et à l'étranger
JUSQU'À 40% DE REDUCTION !
 Prix ultra sacrifiés de DERNIERE MINUTE !!!

"EVA SION"
renseignements
publicité :
01.42.17.39.40

faster car ferries
hovercraft seacat superseacat

* Ce tarif s'applique à la ligne Boulogne/Folkestone et Calais/Douvres. Ce tarif est modifiable sans préavis. Toute réservation est soumise aux termes et aux conditions générales de transport de Hoverspeed - disponibles sur simple demande.

UN ÉTÉ À PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

Frégates

La bataille fait rage. Sur tribord, les grappins s'accrochent aux rambardes. D'un bond les corsaires sont sur le pont, prêts à en découdre. Mais les canons ennemis lancent des boulets qui déchirent les flancs du navire. Déjà le feu s'empare des cales, bourrées de poudre et de munitions. Accrochés aux vergues, les mousses agiles protègent les voiles précieuses. Le capitaine Kerbaol envoie deux hommes pour étouffer l'incendie. Il faut sauver les cartes de navigation. Pour faire partie de l'équipage, rendez-vous au Musée de la marine, place du Trocadéro, 75008 Paris. Tous les jours sauf le mardi, mille sabords !



AGENCE VU

Le nouvel atlas Robert et Picon au Pavillon de l'Arsenal

Paris/Architecture. Une exposition exceptionnelle sur les plans et cartes de Paris

LE DESSUS DES CARTES : UN ATLAS PARISIEN. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4^e. M^o Sully-Morland. Tél. : 01-42-76-33-97. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30. Dimanche, de 11 heures à 19 heures. Entrée libre. Catalogue : co-éd. Picard, 288 p., 330 F (50,31 €).

Voilà une exposition où l'on ne perd pas le nord. Comme elle a lieu au pavillon de l'Arsenal, sanctuaire élevé à la gloire de l'urbanisme parisien, ce n'est pas un nord très lointain. Tout au plus risque-t-il de vous conduire derrière la butte Montmartre. Au sud, le voyage s'arrête dans les verdures de la Cité universitaire ; à l'est et à l'ouest, il se perd dans les bois de Boulogne et de Vincennes. Des limites immuables depuis 1860, c'est là le point charnière, l'élément le plus perceptible, s'il n'en est pas le plus souligné, de cette exposition sur les cartes de la capitale intitulée *Un atlas parisien*, colligé par Antoine Picon et Jean-Paul Robert et relié par une noire scénographie de l'architecte Pierre-Louis Faloci.

En 1860 en effet, Napoléon III et Haussmann régnaient, la ville débordait la vieille enceinte des Fermiers généraux (1784), pour rejoindre les fortifications de Thiers, absorbant au passage quelques villages aux noms restés célèbres : Vaugirard, Belleville... Un tracé général qui sera globalement conforté

par le corset de périphérique. Depuis, la capitale reste engluée, grosse forteresse automobile, cernée de féodalités productrices de ministres et par nature opposées à toute modification des tracés actuels. Est-ce un sujet tabou ? Ce n'est pas en tout cas l'angle choisi par les deux commissaires qui, plus qu'à l'outil de réflexion sur le développement de la métropole, se sont intéressés à la nature même de la carte, géologique ou sanitaire, exprimant les reliefs, allant extirper les égouts des entrailles de la ville, projetant les avenues ou identifiant les espaces encore verts.

Cela donne, pour les cinq siècles évoqués, et grâce à d'exceptionnels prêts de la Bibliothèque nationale de France, une exposition d'une merveilleuse variété graphique, voire plastique, selon les époques considérées, les méthodes utilisées ou les objectifs poursuivis. Elle part du papier pour se perdre dans l'échelle mouvante des écrans. Une préface fait ainsi évoquer par Jean Tiberi, le maire actuel, une « véritable aventure culturelle et esthétique, scientifique et technique », tandis que son adjoint à l'urbanisme, Michel Bulté, convoque opportunément Jorge Luis Borges, dernier-né des albums de « La Pléiade », et son idée de carte à l'échelle 1 sur 1, la seule évidemment susceptible d'être exacte.

Un plaisir réservé à Dieu, rappellent Picon et Robert, les auteurs de cet atlas des atlas, plaisir qu'aucun monarque n'aura pu se payer

jusqu'à la récente mise au point de l'œil mobile des drones. Mais c'est un autre sujet, ne grillons pas prématurément les cartouches du pavillon. « *Ce qui change*, dit le tandem, *c'est le pouvoir de résolution des images. Au fil du temps, il paraît s'affiner et s'affiner, si bien que la tentative est forte que nous attendions d'un plan actuel qu'il soit le critère décisif qui permettrait de juger d'un progrès de la cartographie. Il n'en est rien, tant il vrai que chacune de ces étapes dans l'histoire de la représentation de la ville correspond et répond à un accomplissement culturel.* »

DES NOMS ET DES RÊVES

Un accomplissement culturel ! Cette vertu seule dont témoigne l'exposition vaudrait à elle seule le détour. Et cela est bien, car l'équipe de l'Arsenal s'en est tenue à la portion congrue côté explications. Deux ou trois phrases de-ci de-là, qui vous ont un drôle d'air de dire : « *Des mots, des noms, il y en a bien assez sur ces cartes. Lisez donc par vous-même.* » Truschet et Hoyau, Saint-Victor, Gomboust ou l'illustre

Turgot ; Bullet, Delagrive, Verniquet, Jacoubet et l'inévitable Alphand ; Belgrand bien sûr (le porteur d'eau du baron Haussmann), Bertillon (un frère de celui des empreintes), ou encore, dans la forêt des anonymes du siècle, Jausseley, Prost, et même Voisin, ce qui veut dire Le Corbusier, Henry Bernard - l'auteur de la Maison de la radio qui semble confondre architecture et haut-parleur... Voilà des noms qui sont presque autant de noms de rues, à l'exception de Guy Debord... Mais on entre sur le territoire du rêve qui n'est pas le vrai thème de Picon et Robert, sans quoi l'atlas de Paris imaginaire de Bruno Fortier aurait refait surface.

Surface ? Notons que les plans-reliefs sont également hors sujet. Mais notons surtout qu'il faut se rendre dare-dare au pavillon de l'Arsenal (station Sully-Morland sur le plan du métro), et s'offrir le « Robert et Picon », un must dans le genre catalogue avec ses pages dépliantes et colorées.

Frédéric Edelmann

INSTANTANÉ

MESSAGERIE HÔTELIÈRE POUR AMOUREUX EN TRANSIT

Il est actuellement à Paris une boîte aux lettres que les facteurs ignorent, située au Musée d'art moderne, dans le hall d'accueil de l'Hôtel passager, installation de Martine Aballéa. Cette œuvre permet aux visiteurs de s'installer dans les chambres - la Suite nuptiale, avec son lit en hauteur, est très recherchée. La plasticienne a imaginé que le tableau de la réception, où sont accrochées cent clés de chambres (cinq d'entre elles seulement sont visitables), servirait aussi de messagerie.

« *On peut laisser un petit mot dans tel ou tel casier pour des amis qui viendront au musée alors que vous serez parti en vacances, commente la "réceptionniste", Irène Rimbert. Mais vous pouvez aussi faire une surprise à votre amoureux en lui filant rendez-vous ici où il aura la joie d'avoir un courrier à son nom. Il suffit de lui laisser le numéro de la chambre.* » Hôtesse bienveillante, cette Martiniquaise chaleureuse et bientôt à la retraite est ravie d'offrir dans l'univers pastel et reposant de Martine Aballéa.

L'artiste a de la suite dans les idées et l'art d'en donner à ses hôtes. En sympathie immédiate, ils n'hésitent pas à se poser dans le sa-

lon de l'hôtel pour écrire leurs missives et mettent au point des rendez-vous improbables pour le seul bonheur d'imaginer la tête du copain, ouvrant une lettre dans ce contexte inattendu. « *Quand ma femme m'a dit de demander la clé de la chambre 49, je ne m'attendais pas qu'on me donne un message, confie un homme ravi. J'ai adoré ça. C'était étrange et chaud à la fois. Cela humanise une installation relativement distante. Du coup, j'ai laissé une lettre pour ma petite-fille et je reviendrai avec elle.* »

Jolie façon de fidéliser les visiteurs, ce petit jeu léger fait des ravages. Plus de sept cents lettres attendent dans les casiers. Le plus chargé, celui de la Suite nuptiale, en compte une centaine. Tendre déclaration ? Demande en mariage ? De là à réclamer la clé à Irène Rimbert pour aller faire l'amour dans le tulle... A chacun son roman. On pourrait même imaginer un jeu de piste qui, de message en message déposés dans différents lieux, prolongerait l'aventure à travers la ville.

Rosita Boisseau

★ **HÔTEL PASSAGER**, de Martine Aballéa. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. M^o Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé le lundi. Jusqu'au 19 septembre. De 19 F à 27 F (2,90 € à 4,12 €).

Musique contemporaine en liberté

Salzbourg/Musique. Markus Hinterhäuser rêve pour la série Zeitfluss d'une programmation qui ne serait pas annoncée

SALZBOURG

de notre envoyé spécial
Le pianiste Markus Hinterhäuser est connu pour ses formidables disques consacrés à John Cage, Morton Feldmann ou Giacinto Scelsi (chez Col Legno, distribués en France par Abeille Musique). Jeune directeur artistique de la série Zeitfluss (*Le Monde* du 3 août), il ne fait rien comme tout le monde : il n'a pas de piano chez lui et vit à Salzbourg. « *Salzbourg n'est certes pas la ville la plus excitante du monde, mais c'est calme et situé au centre de l'Europe. J'ai les clés du Festspielhaus et lorsque je dois travailler, je peux y entrer à ma guise, un vrai luxe.* »

Cette série de musique contemporaine (intitulée « Le Cours du temps ») fit événement à Salzbourg lorsqu'elle fut créée en 1989. « *Nous voulions quelque chose de vraiment différent*, précise Markus Hinterhäuser. *Peu nous importait - et nous importe aujourd'hui - les concepts d'"avant-garde", de "nouvelle musique", de "musique mineure" ou de "répertoire". Cette année-là, nous avions un bateau qui circulait lentement entre les deux quais du fleuve, avec des gens et des musiciens à bord, et du public sur les deux rives. Nous avons commandé des œuvres spécifiques. Ce fut une expérience marginale mais merveilleuse. Puis nous avons proposé au Festival de Salzbourg de coproduire un grand projet, le Prometeo, de Luigi Nono. Claudio Abbado et Hans Landesmann, le responsable des concerts, ont longtemps hésité mais ils se sont dé-cidés. Cela a été le grand événement de l'édition 1993. Puis trois autres biennales se sont succédé jusqu'à cette édition, dédiée au "théâtre des sons".* »

L'intégration, par Gérard Mortier, de cette biennale à la programmation officielle a consolidé sa réputation, même si les publics demeurent relativement cloisonnés : « *Il y a quelques curieux qui suivent les deux manifestations, mais, étrangement, les étudiants de l'Académie d'été de musique ne viennent pas, contrairement à ceux de l'Académie des arts visuels ! Nous avons décidé d'aller au bout de nos idées, de nos envies, sans trop nous préoccuper de savoir comment ces concerts allaient être reçus, mais sans vouloir pour autant demeurer coûte que coûte sur la marge. Nous venons de donner une*

représentation musicale, dans les montagnes, sous le soleil levant. C'était merveilleux. Des critiques allemands nous ont demandé quelle était la nature structurelle de ce projet - question que nous ne nous sommes jamais posée ! - quand la plupart des six cents auditeurs présents se sont simplement laissés envôuter par ces sons de piccolo ou de tuba joués dans cette vaste acoustique naturelle... En fait, je rêve d'un festival où nous n'annoncerions pas les programmes à l'avance, mais il est vraiment difficile d'échapper au système de consommation de la musique. Si nous n'annonçons rien, une partie du public prend peur, la presse ne sait pas à quoi elle s'expose et le programme officiel de Salzbourg n'aura rien à imprimer ! »

UN PAYS CONSERVATEUR

On se demande justement quelle est la part exacte de l'intervention de la direction artistique du Festival de Salzbourg dans Zeitfluss. « *Gérard Mortier nous laisse totalement libres de nos choix. Il ne nous a même pas imposé la thématique faustienne de sa programmation officielle... En revanche, notre présence dans les publications du festival, expédiées dans le monde entier, est un soutien inestimable, sans compter l'apport financier du festival, qui représente un tiers environ de notre budget total avoisinant les 6 millions de shillings autrichiens [436 000 €]. Les deux autres tiers sont assurés à parts relativement égales par les subventions publiques, ainsi que par le mécénat et la vente de billets.* »

Evidemment, le départ annoncé, en 2001, de Gérard Mortier laisse quelques doutes sur l'avenir de Zeitfluss : « *Nous espérons faire éclater le festival dans toute la ville, organiser une sorte de "cirqe musical". Ce serait une belle manière de commencer le nouveau millénaire et de tirer notre révérence si l'avenir de notre manifestation devait être menacé. Vous savez, l'Autriche est un pays dont le conservatisme est une pression constante sur les initiatives de ce genre...* »

Renaud Machart

★ **ZEITFLUSS 99**, « Théâtre des sons », spectacles jusqu'au 12 août, Festival de Salzbourg. Tél. : 00-43-662-80-45-579. Internet : www.salzburgfestival.at/

Du rififi à Paname

PANAME S'INSTALLE DANS LE 8^e, AU 26 RUE MURILLO - 01 56 21 20 00

PANAME
agence de publicité

DISPARITION

Odette Abadi

Une femme médecin témoin des camps nazis

ODETTE ABADI, née Rosentock, cofondatrice du réseau clandestin « Marcel » à Nice en 1942, s'est donné la mort jeudi 29 juillet. Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Née à Paris - la Grande Guerre venait tout juste d'éclater -, Odette Rosentock suit des cours de médecine et passe son doctorat, après avoir pris une part active aux combats aux côtés des républicains espagnols en 1936. En 1939, elle rencontre l'écrivain et critique théâtral Moussa Abadi. Pendant l'Occupation, en 1942, elle le rejoint à Nice. Là, tous deux organisent le réseau clandestin

« Marcel », qui, avec le secours de Mgr Rémond, l'évêque de la ville, arrive à sauver 527 enfants, juifs réfugiés, de la déportation.

En avril 1944, Odette Rosentock est arrêtée par Vichy et envoyée à Auschwitz-Birkenau, puis à Bergen-Belsen, alors que Moussa Abadi réussit à leur échapper. Libérée au printemps 1945, elle revient en France, l'épouse et reprend son métier de médecin.

C'est en tant que médecin qu'Odette Rosentock avait travaillé au Revier, baraque où s'entassaient des malades qui, pour diverses raisons, ne prenaient pas encore le chemin des fours créma-

toires dressés à Birkenau. Un demi-siècle plus tard, elle mettait en bon ordre ses notes prises au Revier et publiait l'un des plus hallucinants témoignages sur les camps d'extermination (« Le Monde des livres » du 12 avril 1996).

« Des criminels imbéciles et déments osent encore nier la réalité. Ils soufflent sur la flamme de nos crématoires pour déclarer qu'ils n'existaient pas. (...) Des guerres s'allument ou vont se rallumer, des réfugiés affamés errent sur les routes, des foules misérables sont rassemblées dans d'innombrables camps », écrivait, d'une manière

prophétique, Odette Abadi au début de son livre (*Terre de détresse, Birkenau-Bergen-Belsen*, éd. L'Harmattan, 1994).

Avec elle disparaît un des derniers témoins du génocide subi par les juifs européens. Son nom vient s'ajouter à la liste de ces écrivains qui, de Primo Levi, Piotr Rawicz à Paul Celan, ont volontairement quitté la vie. Ils ont connu ou éprouvé la Shoah non seulement dans leur âme, mais aussi dans leur chair. Ce n'est que plus tard, bien plus tard, qu'elle a fini par les rattraper.

Edgar Reichmann

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

- 5 et 14 août 1999.

Je ne sais pas si vous lirez *Le Monde*, mais regardez bien, au fronton du Parthénon, Périclès a demandé à Phidias d'écrire en lettres géantes :

Bon anniversaire à

Serge et Pauline.

- 5 août 1979 - 5 août 1999.

**Tania Tania jolie
Tania Tania chérie
Tania Tania mon cœur
Tania Tania bonheur**

Vingt ans déjà, le Monde est devant toi.

Croque la vie.

Inge + Daniel.

Décès

- Ses amis
Et les " Enfants cachés " du Réseau Marcel
annoncent la mort de

Odette ABADI, née **ROSENSTOCK**, ancienne déportée des camps de Birkenau et Bergen-Belsen, ancien médecin-chef des Services de lutte contre la tuberculose et les maladies vénériennes à la Direction d'hygiène sociale de Paris, survenue le jeudi 29 juillet 1999.

Ils associent son nom à celui de son mari,

Moussa ABADI,

décédé le 15 septembre 1997, fondateur avec elle, sous l'Occupation, du Réseau Marcel, écrivain et critique dramatique.

Tous deux resteront unis dans leur souvenir comme ils l'ont été dans la vie.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- L'association " Enfants cachés " a la douleur d'annoncer la mort de

Odette ABADI, née **ROSENSTOCK**, (**Sylvie DELATRE** dans la clandestinité), ancienne déportée des camps de Birkenau et Bergen-Belsen, ancien médecin-chef des Services de lutte contre la tuberculose et les maladies vénériennes à la Direction d'hygiène sociale de Paris, survenue à Paris, le jeudi 29 juillet 1999.

Les " Enfants cachés " associent son nom à celui de son mari,

Moussa ABADI,

écrivain et critique dramatique, décédé le 15 septembre 1997, fondateur avec elle du Réseau Marcel.

Ensemble, au péril de leur vie, ils ont sauvé de la déportation cinq cent vingt-sept enfants juifs dans la région de Nice.

Les " Enfants cachés " n'oublient pas.

11, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

- L'Œuvre de secours aux enfants a la tristesse de faire part du décès du

docteur Odette ABADI, née **ROSENSTOCK**,

survenu le 29 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Elle avait créé avec son mari,

Moussa ABADI,

aujourd'hui décédé, un réseau clandestin, le Réseau Marcel, dans les Alpes-Maritimes, et sauvé plus de cinq cents enfants.

Elle fut arrêtée à Nice, le 25 avril 1944, et déportée à Birkenau et Bergen-Belsen. (*Lire ci-dessus*)

- M^{me} Josette Banton, son épouse,
Bruno et Laurent Banton, ses fils,
Sa famille et ses proches, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Lucien Marius BANTON, ancien directeur technique du Groupe Canal +, chevalier de la Légion d'honneur.

Lucien nous a quittés le lundi 2 août 1999, à l'âge de soixante-six ans, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce mercredi 4 août, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 349, rue Lecourbe, Paris-15^e.

Une messe du souvenir nous réunira en septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- M^{me} Denise Boudaud, née Dajan, son épouse,
Françoise Dupin, Claude Dupin, ses enfants,
Corinne, David, Tanguy, ses petits-enfants,
Simon Verna, Louis Dupin, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de

Marc BOUDAUD, directeur départemental des impôts honoraire, officier de réserve Oflag XVII A cinq ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, boulevard Aristide-Briand, 60000 Beauvais, 2, rue Mirabeau, 75016 Paris.

- Nicole et Jean Reinhold, Béatrice et Alain Reinhold, Sabine et Nicola Bettio, Valérie Reinhold, Martine et Renaud Ryckelynck, Xavier et Hugues Ryckelynck,

Georgia Théry, Marie-Eve et Michel Berty, Apolline et Aurore Berty,

Geneviève Théry,

Marie-Odile et Gérard Théry, Alexandre Théry et Caroline, Victor Théry, Clotilde Théry et Alain,

Ses enfants, petits-enfants et ses sept arrière-petits-enfants,

Lise et Jacques Lévy-Rueff, ses sœur et beau-frère,

Monique Théry, sa nièce,

ont la douleur de faire part de la disparition de

M^{me} Renée THÉRY, née **THALMANN**,

le 27 juillet 1999, dans sa cent unième année.

Elle a été inhumée dans l'intimité familiale, le 30 juillet, à Paris.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

René THÉRY, directeur de l'*Economiste européen* (1952),

de ses fils,

Bernard (1984)

et

Edmond (1983),

de sa petite-fille,

Flore (1986),

et de son neveu,

Olivier (1995).

- Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français, Le comité national de l'association, Le docteur Jacqueline de Chambrun, Et les membres du conseil d'administration, ont la tristesse de faire part de la disparition de

Daniel CHARLES, juriste au Secours populaire français,

le 3 août 1999.

Daniel a aidé l'association par ses compétences, sa loyauté, son humanité, sa rigueur et a contribué à la protection de l'enfance en danger.

Secours populaire français, 9-11, rue Froissart, 75003 Paris.

- M^{me} René Chaumet, Jean-Loup et Véronique Chaumet-Redor,

Antonin, Sara, Eva, Dominique Chaumet (†), Carole et Luc Boudet-Chaumet, Brigitte et Michel Chazottes-Chaumet, Eachann, ses enfants et petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. René CHAUMET, ingénieur EP (X44),

survenu le 25 juillet 1999, à l'âge de soixante-quinze ans.

La bénédiction a été donnée le 29 juillet, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

L'inhumation a eu lieu à Loudun (Vienne), dans l'intimité familiale.

5, avenue du Général-Leclerc, 94200 Ivry-sur-Seine.

- M. et M^{me} René Pochet de Valmalette et leur fils, M. et M^{me} Robert Gendre de Valmalette, leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Lisette Slama, Sa famille et tous ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Madeleine DE VALMALETTE DELANOY, pianiste concertiste, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le lundi 2 août 1999, dans sa cent unième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Marseille-1^{re}, le jeudi 5 août, à 10 heures, en l'église de la Trinité-la-Palud (rue de la Palud).

L'inhumation aura lieu à Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère), précédée d'une messe à 16 heures, le même jour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue Parmentier, 92200 Neuilly-sur-Seine, 21, rue Cino-del-Duca, 75017 Paris.

(*Le Monde* du 4 août)

- Calès (Lot).

« Si Yahvé ne bâtit la maison
En vain peinent les bâtisseurs
Si Yahvé ne garde la ville
En vain la garde veille. »
Ps. 127.

Michèle Lagabrielle, son épouse, sa mère, Ses enfants, ses frères et ses sœurs, Ses petits-enfants, ses neveux et ses nièces,

Anne et Lambert Lagabrielle-Goossens et leurs enfants, Sophie et Dominique Lagabrielle-Cercllet et leurs enfants, Christophe et Christine Lagabrielle-Coutant et leurs enfants, Marina et Marek Lagabrielle-Atlas et leur enfant, Caroline Vareille, la compagne de Martin, ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LAGABRIELLE,

et de son fils,

Martin LAGABRIELLE,

survenu lors d'un accident d'ULM, le 1^{er} août 1999, à Calès (Lot).

- M^{me} Claudia Maximilien, son épouse,
Christian, Jean-Claude, Olivier et Béatrice, ses enfants,

Julie et Jean-Charles, ses petits-enfants, ont l'immense douleur de faire part de la disparition de

M. Marie-Joseph MAXIMILIEN, proviseur agrégé honoraire de lycée, docteur en droit,

DES de sciences économiques, licencié ès lettres et de philosophie, commandeur des Palmes académiques, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenue le 28 juillet 1999.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Pierre-du-Mont (Landes).

Homme de culture et d'une grande générosité de cœur. Sa disparition laisse sa famille et ceux qui l'ont connu dans une profonde tristesse.

« Qui connaît le Brahman a atteint l'au-delà, au plus haut des cieux. »
Upanishad 2, 1.

- Médonville. Metz. Clermont (Oise).

M. Albert VOILQUIN,

son épouse, M. Jean-Noël Voilquin et Claudine Guingan, François et Catherine Theot, ses enfants,

M. et M^{me} Paul Voilquin, M. et M^{me} Charles Voilquin, leurs enfants et petits-enfants, ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

M^{me} Thérèse Voilquin, sa sœur,

M. et M^{me} Pierre Français, leurs enfants et petits-enfants, Ainsi que toute la famille, Et les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert VOILQUIN,

membre honoraire du Parlement, sénateur honoraire, député, maire honoraire de Neufchâteau, conseiller régional honoraire, conseiller général honoraire, président d'honneur de l'Association du pays de Jeanne d'Arc, chevalier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance, croix du combattant volontaire, croix du combattant volontaire de la Résistance,

survenu le 2 août 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La messe d'obsèques a lieu ce mercredi 4 août, à 14 h 30, en l'église de Médonville.

Fleurs naturelles uniquement.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

- Il y a trois ans,

Laurent GORNY

nous quittait.

Ses parents, Sa famille, Ses amis, pensent à lui.

22, rue Emeriau, 75015 Paris.

- Le 4 août 1994,

Jean LALOY,

commandeur de la Légion d'honneur,

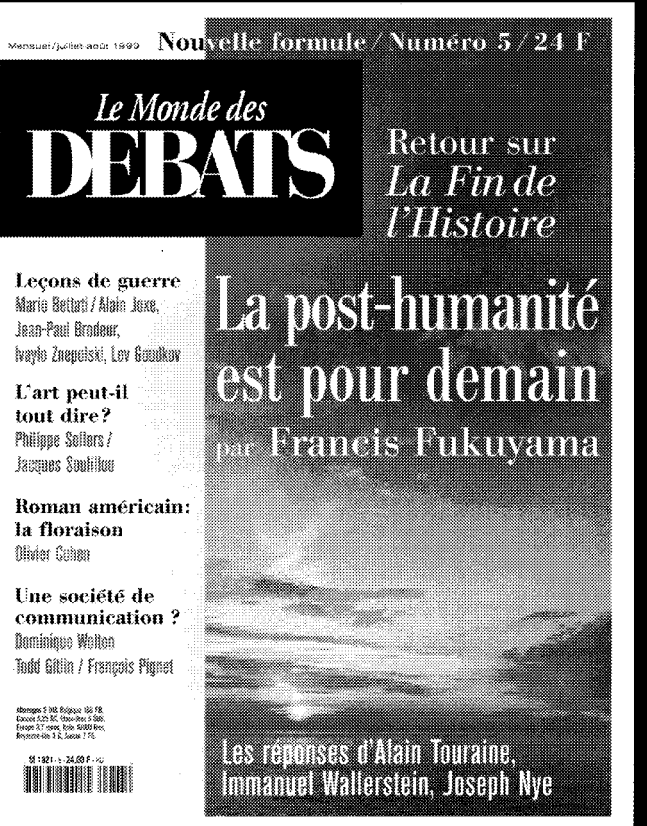
nous quittait.

Une messe sera célébrée à sa mémoire en l'église de Rahon (Jura).

Le Monde des DEBATS

Restez libre, cultivez votre sens critique.

Oser penser la post-humanité



La nouvelle thèse de Francis Fukuyama

Les réponses de Alain Touraine, Immanuel Wallerstein, Joseph S. Nye

La riche maturité du roman américain Olivier Cohen

Ossip Mandelstam, le poète et le tyran Pierre Pachet

Voyage au cœur du nationalisme catalan Jean-Pierre Clerc

L'ingérence : morale ou stratégie ? Mario Bettati/Alain Joxe

Balkans : Les ressorts d'une culture de la défaite Ivaylo Znepolski

L'art peut-il tout dire ? Philippe Sollers/Jacques Soullou

Vive la moulinette européenne Michel Wieviorka

Mensuel.

En vente 24 F, chez votre marchand de journaux.

Abonnement 209 F :

70, rue Compans 75019 PARIS - Tél. 01 44 84 85 00

